

Rapport financier semestriel

Exercice 2012 - Du 1^{er} janvier au 30 juin 2012



SOMMAIRE

**Déclaration des personnes physiques
responsables du rapport financier semestriel**

03

Rapport semestriel d'activité

05

**Etats financiers consolidés et annexes au
30 juin 2012**

54

Rapport des Commissaires aux comptes

109

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

I. Responsable du rapport financier semestriel

Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Monsieur Thierry LAMBERT

Date de nomination

8 juin 2012

Date d'échéance du mandat

Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

II. Attestation

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 30 août 2012,

Thierry LAMBERT
Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur Général

Le présent rapport financier, incluant notamment les états financiers consolidés et annexes au 30 juin 2012 ainsi que le rapport d'activité semestriel, a été présenté au Comité d'audit le 30 août 2012 et a reçu l'approbation du Conseil d'administration de la Société réuni à la même date.

III. Information financière

Responsable de l'information financière

Thierry LAMBERT

Directeur Général

Téléphone : +33 4 90 23 96 89

E-mail : t.lambert@naturex.com

Communication financière / Relations Investisseurs

Carole ALEXANDRE

Téléphone : +33 4 90 23 96 89

E-mail : c.alexandre@naturex.com

L'acte constitutif et les statuts de la société NATUREX S.A ainsi que tous les documents légaux et les informations financières historiques des précédents exercices peuvent être consultés au siège social de la Société :

Pôle Technologique d'Agroparc – BP 1218 – 84 911 Avignon Cedex 09

Le site Internet www.naturex.com met également à disposition du public l'ensemble des communiqués de presse et documents publiés par le Groupe NATUREX.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

SOMMAIRE

PRESENTATION DE NATUREX	6
I. FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE	7
II. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU SEMESTRE	13
III. PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	27
IV. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	28
V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL.....	33
VI. CARNET DE L'ACTIONNAIRE	49
VII. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE	52
VIII. PERSPECTIVES – TENDANCES	53

PRESENTATION DE NATUREX

Leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale

NATUREX produit et commercialise des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale à destination des industries agroalimentaires, nutraceutiques, pharmaceutiques et cosmétiques.

La force de NATUREX est d'avoir su développer une véritable expertise sur des produits spécifiques qui constituent des niches de marché, lui permettant de proposer des solutions sur-mesure à ses clients, en accord avec les exigences réglementaires.

Depuis des années, NATUREX mène une stratégie autour de deux axes, une croissance organique soutenue et une croissance externe continue, se positionnant ainsi comme le leader mondial du marché des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale.

Cette stratégie a permis à NATUREX d'accroître considérablement sa taille en multipliant son chiffre d'affaires par vingt ces dix dernières années, lui conférant ainsi un savoir-faire et une légitimité reconnus dans l'intégration de sociétés ou branches d'activité et dans la création de valeur.

Le succès de NATUREX s'appuie sur un modèle économique éprouvé, dont les principaux moteurs sont :

- Une grande expertise dans le sourcing des matières premières dans plus de 50 pays dans le monde ;
- Des ressources industrielles performantes et certifiées qualité à travers 15 sites industriels en Europe (France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Suisse, Pologne), au Maroc, aux Etats-Unis, au Brésil, en Australie et en Inde.
- Un programme de Recherche & Développement soutenu ;
- Une offre de produits à forte valeur ajoutée, segmentée autour de trois marchés complémentaires (Food & Beverage, Nutrition & Health, Personal Care) ;
- Un réseau commercial mondial dynamique dans 21 pays (France, Italie, Espagne, Maroc, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Pologne, Russie, E.A.U, Thaïlande, Singapour, Japon, Chine, Corée, Australie, Etats-Unis, Canada, Brésil, Mexique, Inde).

NATUREX jouit d'une tendance de fond très favorable liée à une demande mondiale croissante, y compris dans les pays émergents, pour les produits d'origine naturelle et santé, soutenue par une réglementation de plus en plus stricte en la matière.

I. Faits marquants du semestre

L'exercice 2011 aura été marqué par la poursuite du dynamisme enregistré sur l'exercice précédent, sous les effets conjugués d'une structure renforcée, d'une gamme de produits enrichie et de synergies commerciales qui ont bénéficié aux trois marchés (Food & Beverage, Nutrition & Health et Personal Care) et à toutes les zones géographiques, avec notamment une accélération de la croissance des pays émergents.

Parallèlement, le succès de l'augmentation de capital lancée le 4 octobre 2011 a permis de lever 48,8 millions d'euros avec pour objectif principal de contribuer au financement d'un nouveau cycle de croissance externe, dans le cadre de sa stratégie basée à la fois sur une croissance organique soutenue et une croissance externe porteuse de synergies. Une première acquisition a d'ailleurs été finalisée fin octobre 2011 (BURGUNDY en France et en Espagne - cf ci-après).

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2012 a été consacré à la poursuite du programme d'acquisition et à l'intégration des sociétés acquises.

La poursuite de cette stratégie de développement permet à NATUREX de renforcer son outil industriel, notamment dans des pays émergents, d'intensifier son réseau commercial mondial afin de favoriser davantage les synergies et la proximité avec la clientèle locale et d'étendre sa gamme d'ingrédients innovants à forte valeur ajoutée.

Une présence industrielle renforcée

► Intégration de BURGUNDY, première acquisition du programme finalisée en octobre 2011

La première opération de croissance externe est intervenue dans le mois de l'augmentation de capital, fin octobre 2011. NATUREX a annoncé l'acquisition de BURGUNDY, une société française spécialisée dans la production et la commercialisation d'extraits végétaux pour les industries nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique.

Cette acquisition a permis à NATUREX de s'enrichir de deux sites industriels pharmaceutiques (France et Espagne) de qualité et disposant de capacités importantes d'extraction, de purification et de séchage. Egalement NATUREX a pu bénéficier d'un savoir-faire additionnel sur certains principes actifs purifiés et extraits titrés (pépins de raisin, réglisse...), ainsi que d'une offre enrichie pour une accélération des ventes sur les marchés pharmaceutique et cosmétique.

L'intégration, bien avancée à fin décembre 2011, s'est poursuivie dans les premiers mois de l'exercice 2012 et a contribué à réduire fortement les frais de structure (intégration des équipes, Transmission Universelle de Patrimoine-TUP avec NATUREX S.A au 1^{er} janvier 2012) et d'achever l'extension industrielle du site français de Reyssouze.

► Acquisition de PEKTOWIN en Pologne

NATUREX a annoncé en janvier 2012 l'acquisition de 100% du capital de PEKTOWIN, une société polonaise spécialisée dans les pectines et les jus concentrés de fruits et légumes.

Créée en 1963, PEKTOWIN est une société polonaise implantée à Jaslo sur un terrain de 20 hectares, situé dans le Sud-Est de la Pologne, riche en cultures maraîchères et fruitières.

La société, qui emploie près de 320 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 12,5 millions d'euros sur l'exercice 2011, réparti de la manière suivante :

- Une activité principale (environ 67% du chiffre d'affaires) autour d'un savoir-faire historique et d'un outil industriel polyvalent pour la production de pectines (pommes et citruses) et de jus concentrés de fruits et légumes (pommes, betteraves rouges, radis noirs...);
- Des activités secondaires (environ 33% du chiffre d'affaires) dédiées en grande majorité à la préparation de produits alimentaires transformés (vin de fruits, conserves...), à destination de la distribution polonaise.

La clientèle de l'activité principale est constituée d'acteurs nationaux et internationaux de l'industrie agro-alimentaire polonaise (58% des ventes) mais également européenne (36% des ventes) avec une présence à souligner en Europe de l'Est, et russe (6% des ventes).

L'acquisition de PEKTOWIN représente un véritable intérêt stratégique pour NATUREX sur le plan industriel, lui permettant d'une part de doubler sa capacité de production dans les pectines, en complément de l'usine suisse de Bischofszell, et d'autre part de se doter d'un nouvel outil de production dans le domaine des jus concentrés.

NATUREX va en effet développer une gamme complète de concentrés de fruits et légumes afin :

- d'intégrer en partie l'approvisionnement en matières premières pour ses sites de production de poudres de fruits et légumes ;
- de satisfaire aux besoins et favoriser le développement de sa nouvelle gamme de couleurs, Vegebrite™ (nouvelle offre de « Colouring Foodstuffs»);
- d'offrir à l'ensemble de ses clients une gamme complète de jus concentrés de fruits et légumes.

Dans le même temps, l'implantation commerciale de NATUREX à Varsovie (Pologne) et la pénétration actuelle de PEKTOWIN dans l'industrie agro-alimentaire polonaise vont renforcer significativement la présence du Groupe en Europe de l'Est auprès d'une clientèle élargie, et favoriser localement la promotion et la commercialisation de l'ensemble de ses gammes de produits.

Cette acquisition représente un point d'étape important dans le développement de NATUREX car elle constitue une ouverture stratégique vers les pays d'Europe de l'Est qui offrent d'excellentes perspectives commerciales pour l'ensemble des gammes de produits du Groupe.

A ce jour, l'intégration de PEKTOWIN est en bonne voie pour les activités principales et des mesures sont en cours pour la sortie du périmètre du Groupe des activités secondaires.

L'installation d'une ligne spécialisée de jus concentrés devrait permettre le démarrage de cette activité sur le deuxième semestre 2012.

► Acquisition de VALENTINE en Inde

NATUREX, a annoncé le 21 mars 2012, l'acquisition de VALENTINE, une entreprise indienne spécialisée dans la production de poudres de fruits et légumes et de couleurs naturelles à destination de l'industrie agro-alimentaire.

VALENTINE dispose de deux sites de production situés à proximité de Bombay et figure parmi les principaux acteurs indiens sur le marché des poudres de fruits et légumes et des couleurs naturelles. Fort de son expertise dans les techniques de formulation et d'atomisation, VALENTINE a su fidéliser au fil des années, une clientèle de grande qualité parmi les grands noms de l'industrie agro-alimentaire indienne, constituée à la fois de sociétés locales et de filiales de multinationales.

VALENTINE, qui affiche un taux de croissance de 30% par an ces deux dernières années, emploie une cinquantaine de personnes.

Cette acquisition constitue un point d'entrée stratégique dans un pays qui compte 1,2 milliard d'habitants et dont le PIB par habitant de 3 700 USD lui permet de se classer au 4^{ème} rang mondial¹. De plus, le développement important d'une classe moyenne jeune et urbaine dont les codes de consommation sont largement influencés par la culture occidentale, représente de réelles opportunités de croissance pour l'industrie agro-alimentaire indienne.

La réalisation de cette opération offre des avantages stratégiques majeurs pour NATUREX, lui permettant :

- de devenir un producteur local en Inde afin de renforcer sa pénétration sur ce marché en forte croissance, l'image de producteur local étant un facteur important de succès dans le métier de NATUREX. Cette première implantation industrielle en Asie vient compléter les pôles de production régionaux du Groupe en Europe et dans la zone Amériques, notamment pour les couleurs naturelles ;
- d'assurer la promotion de l'ensemble des gammes de produits du Groupe en bénéficiant de la structure commerciale existante et de nouer des relations de proximité avec l'industrie agro-alimentaire indienne.

Parallèlement, NATUREX a mis en place un bureau d'achat, à l'image de celui créé il y a plusieurs années en Chine, afin de pouvoir mieux bénéficier de la richesse des matières premières du pays (herbes, épices, extraits de plantes...) à l'échelle du Groupe.

L'intégration de VALENTINE est en cours et ne devrait pas poser de problèmes majeurs, la société est rentable et bénéficie d'une belle clientèle.

Une offre de produits à forte valeur ajoutée

Les acquisitions réalisées par NATUREX au fil des années dans le cadre de sa stratégie de développement lui ont permis d'une part d'enrichir ses gammes de produits mais également d'acquérir une connaissance spécifique, un savoir-faire additionnel sur une plante, un extrait, un procédé de production...

- Ainsi, l'intégration de la division Ingrédients de NATRACEUTICAL sur l'année 2010 a permis à NATUREX d'enrichir son portefeuille produits avec une gamme de poudres de fruits et légumes, de pectines de fruits, de colorants naturels, de levures et du Talin® (*Thaumatococcus daniellii*). Talin® a reçu le prix « Best Innovative Stevia Product 2010 » à la Conférence 2010 de Malte sur la Stevia (édulcorant naturel).

¹ PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat. Classement après les Etats-Unis, la Chine et le Japon. Source : Statistiques-mondiales.com

- De la même manière, l'acquisition de BURGUNDY en octobre 2011, a apporté à NATUREX un savoir-faire technique additionnel sur certains principes actifs purifiés et extraits titrés (pépins de raisin, réglisse). D'ailleurs, NATUREX a remporté en mai 2012 lors du Salon Vitafood de Genève, le prix de l'ingrédient le plus innovant dans la catégorie « Most Innovative Ingredient » pour Utirose™, un actif issu du portefeuille produits de BURGUNDY (extrait de fleur d'hibiscus contre les infections urinaires), développé et intégré dans la gamme NAT life™ de NATUREX.
- Egalement, l'acquisition réalisée début 2012 en Pologne (PEKTOWIN) va permettre de proposer une gamme complète de jus concentrés de fruits et légumes et de favoriser le développement des gammes de poudres de fruits et légumes et de couleurs grâce à l'intégration d'une partie de l'approvisionnement en matières premières.
- Enfin, l'acquisition de VALENTINE en Inde, spécialisé dans la production de poudres de fruits et légumes et de couleurs naturelles, permettra de bénéficier de la richesse des matières premières locales pour l'ensemble du Groupe.

Ainsi, ces gammes de produits enrichies, combinées à l'expertise scientifique et technique des équipes de NATUREX, permettent de proposer des ingrédients naturels de très haute qualité et à fort potentiel scientifique (allégations santé, études cliniques...) et des applications innovantes en adéquation avec les attentes des clients.

Une implantation commerciale internationale dynamique

Fort d'un positionnement industriel et commercial renforcé depuis 2010 suite à l'intégration de la Division Ingrédients de Natraceutical, NATUREX a poursuivi au cours de l'exercice 2011, le développement de son réseau commercial avec l'ouverture de quatre bureaux commerciaux en Corée, au Japon, au Canada et au Mexique.

Au cours du 1^{er} semestre 2012, NATUREX a élargi son réseau commercial de 3 nouvelles implantations :

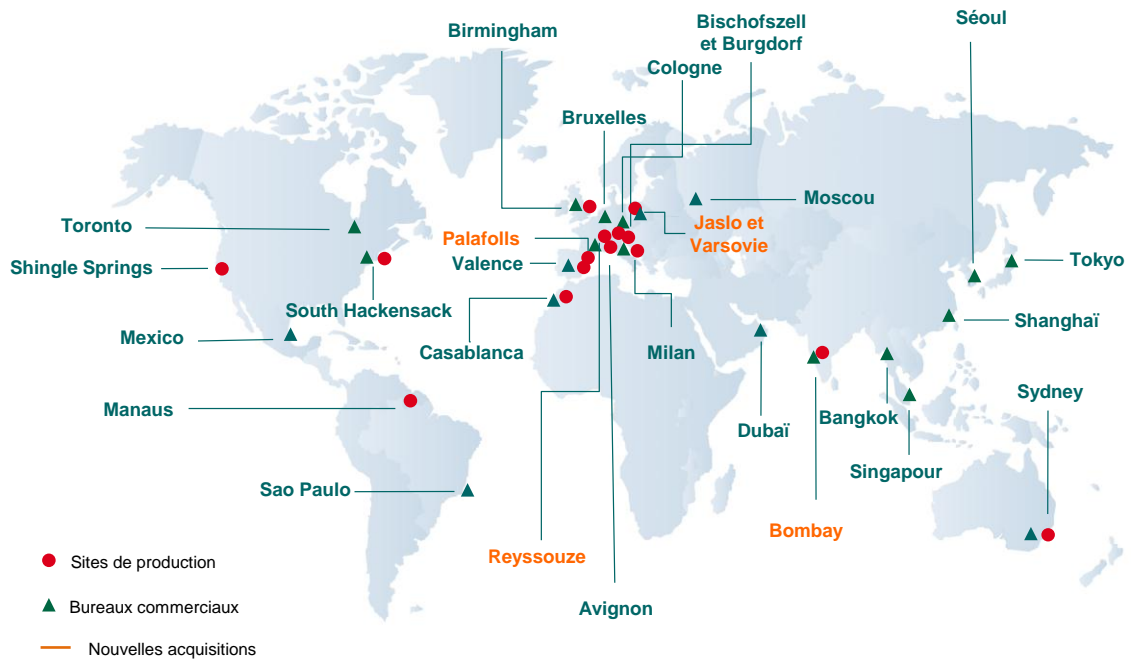
- Au Maroc (Casablanca), compte tenu d'une demande locale accrue, en complément de la structure industrielle implantée dans ce pays depuis la création de NATUREX ;
- En Pologne (Varsovie), afin de bénéficier de la pénétration actuelle de PEKTOWIN dans l'industrie agro-alimentaire polonaise et renforcer significativement la présence du Groupe en Europe de l'Est auprès d'une clientèle élargie, permettant de favoriser localement la promotion et la commercialisation de l'ensemble des gammes de produits du Groupe ;
- En Inde (Bombay), où NATUREX bénéficie de la structure commerciale existante de la société acquise VALENTINE, afin de nouer des relations de proximité avec l'industrie agro-alimentaire indienne et de renforcer sa pénétration sur le marché indien en forte croissance grâce à sa présence industrielle locale.

Au 30 juin 2012, NATUREX est présent sur les cinq continents à travers un réseau commercial parfaitement intégré dans 21 pays (France, Italie, Espagne, Maroc, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Pologne, Russie, E.A.U, Thaïlande, Singapour, Japon, Chine, Corée, Australie, Etats-Unis, Canada, Brésil, Mexique, Inde).

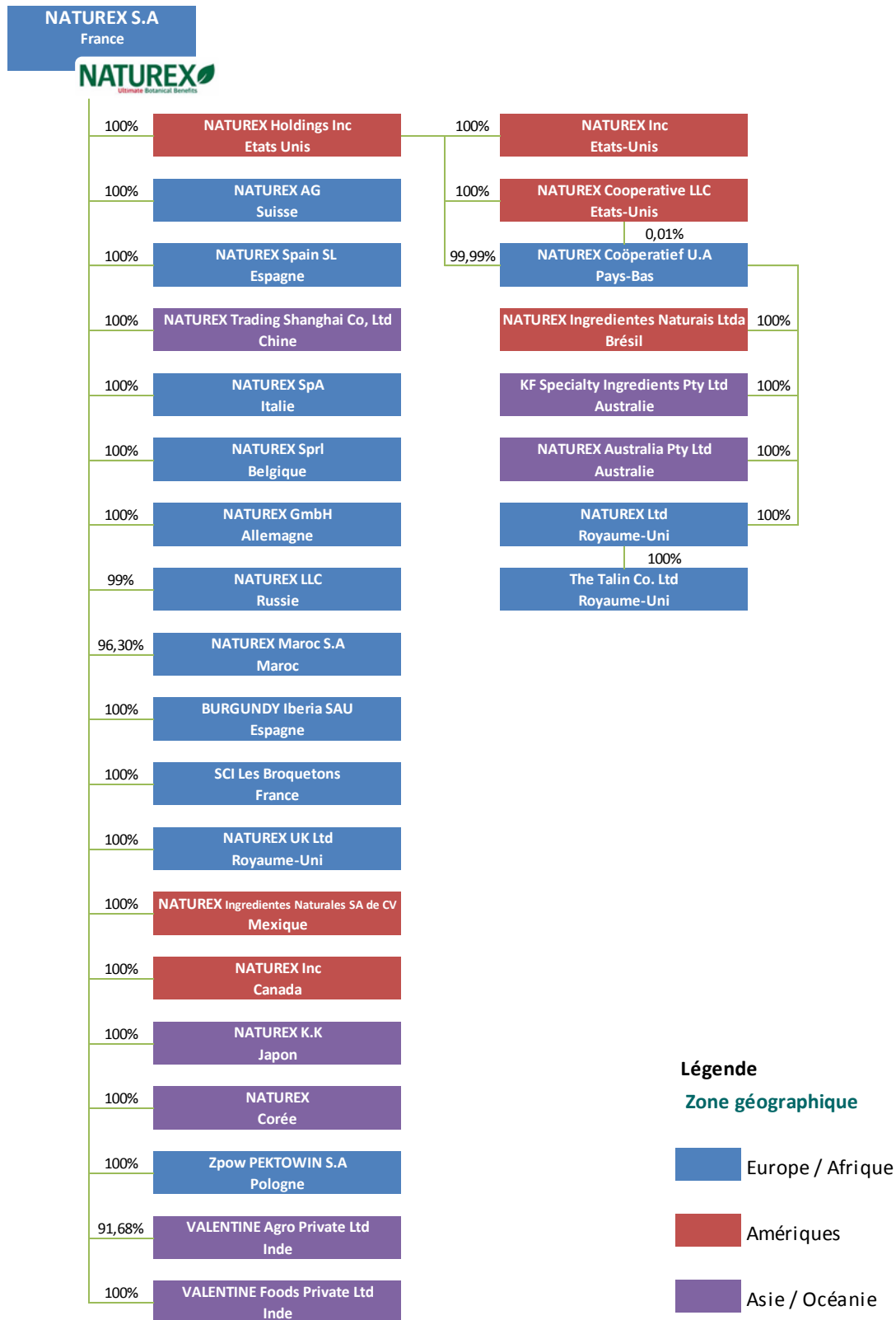
Cette présence géographique élargie présente des atouts stratégiques majeurs pour le Groupe et permet :

- de gagner en taille et en visibilité ;
- de renforcer les relations avec les clients de NATUREX à travers le monde ;
- de constituer des relais commerciaux à proximité des principaux sites de production ;
- de pénétrer certains marchés grâce à une présence locale.

► Une implantation mondiale équilibrée, à la fois dans les pays développés et les pays émergents



► Structure juridique au 30 juin 2012



II. Analyse de l'activité du semestre

Un premier semestre très bien orienté

Croissance des ventes de 15,0%

K€ IFRS Données non auditées	Exercice 2012	Exercice 2011	Var. %	Var. % à devises constantes
1 ^{er} trimestre	73 473	64 021	+14,8%	+12,6%
2 ^{ème} trimestre	73 684	63 904	+15,3%	+9,6%
Chiffre d'affaires 1^{er} semestre	147 157	127 925	+15,0%	+11,1%

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur le 1^{er} semestre 2012 s'élève à 147,2 millions d'euros, en croissance de 15,0% comparé au 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

L'activité du 1^{er} semestre reflète une croissance organique solide, en ligne sur les deux trimestres, grâce à une offre parfaitement ciblée et un développement commercial dynamique malgré une situation économique dégradée, particulièrement en Europe.

Les effets de périmètre sur le semestre (environ 6,3%) confirment la contribution positive des sociétés nouvellement acquises (BURGUNDY, PEKTOWIN, VALENTINE), étant précisé que compte tenu du mode d'intégration global opéré par NATUREX sur l'ensemble de ses acquisitions, cette information ne sera plus pertinente dès le 2^{ème} semestre de l'exercice.

Enfin, les effets de change de 3,9% traduisent l'impact favorable de l'évolution de certaines devises, principalement le dollar américain, par rapport au 1^{er} semestre 2011.

II.1 Analyse du chiffre d'affaires par marché et par zone géographique

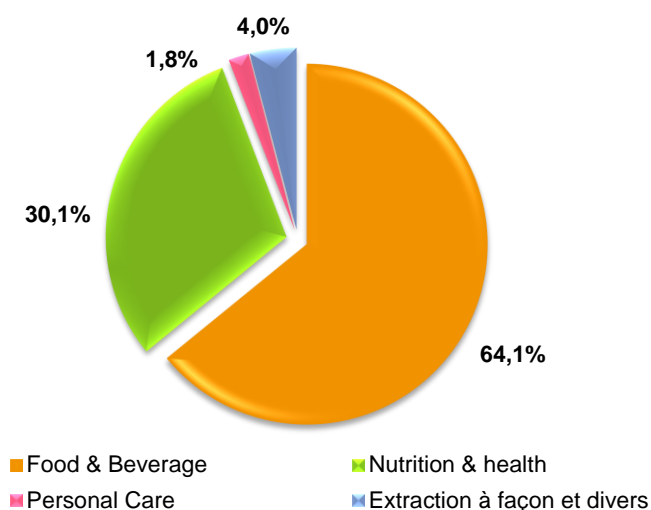
Croissance soutenue sur l'ensemble des marchés

K€ IFRS Données non auditées	1 ^{er} semestre Exercice 2012	1 ^{er} semestre Exercice 2011*	Var. %	Part CA %	Var. % à devises constantes
Food & Beverage	94 309	85 561	+10,2%	64,1%	+6,9%
Nutrition & Health	44 322	34 621	+28,0%	30,1%	+22,2%
Personal Care	2 587	1 318	+96,3%	1,8%	+90,2%
Divers et extraction à façon	5 939	6 425	-7,6%	4,0%	-8,8%

* La répartition du chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2011 a été retraitée afin de tenir compte de l'intégration de la gamme NAThealthy, dont les produits sont principalement destinés à l'industrie agro-alimentaire, au sein de l'activité Food & Beverage.

Les trois marchés ont affiché une croissance soutenue, portés par une offre élargie de solutions permettant de satisfaire aux attentes des industriels en termes d'innovation, de savoir-faire technique et de qualité.

- L'activité Food & Beverage réalise un chiffre d'affaires de 94,3 millions d'euros en hausse de 10,2% et confirme les tendances de marché toujours très positives pour les ingrédients naturels ;
- L'activité Nutrition & Health réalise un chiffre d'affaires de 44,3 millions d'euros en hausse de 28,0%, grâce aux excellentes performances sur le marché américain, notamment pour la gamme NATlife (extraits innovants ayant bénéficié d'études cliniques) ;
- Les ventes de l'activité Personal Care ont doublé sur le semestre, à 2,6 millions d'euros, avec une gamme d'extraits végétaux et d'actifs innovants plus étoffée notamment grâce à l'intégration de BURGUNDY.
- L'activité d'extraction à façon a connu un démarrage plus lent sur le 1^{er} trimestre et enregistre un chiffre d'affaires de 5,9 millions d'euros sur la période ; les perspectives sont néanmoins très bonnes pour le second semestre de l'exercice.

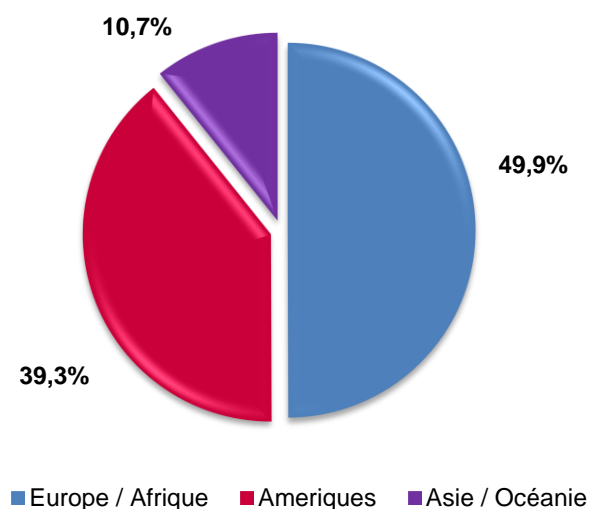


Bonnes performances sur les trois zones géographiques

K€ IFRS Données non auditées	1 ^{er} semestre Exercice 2012	1 ^{er} semestre Exercice 2011	Var. %	Part CA %	Var. % à devises constantes
Europe / Afrique	73 472	71 062	+3,4%	49,9%	+2,2%
Amériques	57 896	43 660	+32,6%	39,3%	+24,9%
Asie / Océanie	15 789	13 203	+19,6%	10,7%	+13,1%

L'ensemble des zones géographiques progresse sur la période, malgré une conjoncture économique morose et la dégradation de la consommation en Europe, confirmant la puissance du réseau commercial (21 bureaux) au niveau mondial et la pertinence des implantations locales :

- La zone Europe / Afrique enregistre un chiffre d'affaires de 73,5 millions d'euros, en hausse de 3,4%, et représente près de 50% des ventes du Groupe ;
- La zone Amériques progresse de 32,6% à 57,9 millions d'euros de chiffre d'affaires, compte tenu de la forte contribution de l'Amérique du Nord et d'une accélération de la croissance en Amérique Latine ;
- La zone Asie / Océanie affiche des ventes en hausse de 19,6% à 15,8 millions d'euros grâce à l'activité récurrente en Australie et à la percée des ventes en Asie.



Les marchés émergents d'Europe de l'Est, d'Asie, d'Amérique Latine, d'Afrique et du Moyen Orient constituent de nouveaux relais de croissance dynamiques et représentent 15,2% des ventes du Groupe sur le semestre contre 13,4% sur le 1^{er} semestre 2011.

II.2 Analyse des résultats consolidés

Compte de résultat

En M€ IFRS	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Variation %	Exercice 2011
Chiffre d'affaires	147,2	127,9	+15,0%	253,6
Marge brute	91,5	75,4	+24,1%	148,6
<i>% marge brute</i>	62,2%	59,0%		58,6%
Résultat opérationnel courant	17,9	16,0	+11,9%	30,1
<i>% marge opérationnelle courante</i>	12,2%	12,5%		11,9%
Autres charges opérationnelles non courantes	(1,7)	-	-	(1,6)
Autres produits opérationnels non courants	-	-	-	-
Résultat opérationnel	16,2	16,0	+1,3%	28,5
<i>% marge opérationnelle</i>	11,0%	12,5%		11,3%
Coût de l'endettement financier net	(2,4)	(2,8)	-	(4,8)
Autres produits et charges financiers	(0,6)	0,9	-	0,2
Résultat avant impôt	13,2	14,1	-6,4%	23,9
Charge d'impôt	(4,2)	(4,4)	-	(8,3)
Résultat net, part du Groupe	9,0	9,7	-7,2%	15,6
<i>% rentabilité nette</i>	6,1%	7,6%		6,2%

La bonne dynamique des ventes enregistrée sur l'exercice 2011 s'est poursuivie sur le 1^{er} semestre 2012, sous les effets conjugués d'une gamme de produits enrichie grâce aux acquisitions réalisées et d'une présence commerciale renforcée, malgré une situation économique dégradée, particulièrement en Europe.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur le 1^{er} semestre 2012 s'élève à 147,2 millions d'euros, en progression de 15,0% comparé au 1^{er} semestre 2011. Ce chiffre d'affaires inclut 6,3% d'effets de périmètre confirmant la bonne contribution sur la période des sociétés nouvellement acquises (BURGUNDY, PEKTOWIN, VALENTINE).

A devises constantes, la croissance des ventes est de 11,1%, compte tenu de l'impact favorable du dollar américain (effets de change de 3,9%).

En dépit des dépenses engagées dans le cadre du programme d'acquisition et des coûts liés à l'intégration des sociétés acquises, NATUREX a bénéficié de leviers opérationnels favorables, confirmant la qualité et la solidité de son modèle économique et la pertinence de son positionnement à la fois sur des marchés matures toujours actifs et des marchés émergents à fort potentiel de croissance.

La marge brute consolidée s'élève à 91,5 millions d'euros, en croissance de 24,1% comparée au 1^{er} semestre 2011, supérieure à la croissance de l'activité.

Elle illustre principalement l'évolution du mix produits vers des solutions de plus en plus techniques à forte valeur ajoutée et confirme que le ralentissement de la croissance constaté sur le périmètre historique, notamment en Europe, a porté sur des produits à marge plus faible.

Le taux de marge brute s'améliore de 3,2 points à 62,2% contre 59,0% au 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel courant, en hausse de 11,9%, s'est élevé à 17,9 millions d'euros contre 16,0 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent. La marge opérationnelle courante représente 12,2% du chiffre d'affaires contre 12,5% au 1^{er} semestre 2011 malgré la très faible contribution au résultat des sociétés acquises, notamment PEKTOWIN (intégrée au 1^{er} janvier 2012) et VALENTINE (intégrée à compter du 1^{er} avril 2012).

Il prend en compte une hausse de 13,2% des charges externes liée à la croissance organique de l'activité, notamment les frais de transport, les honoraires, les dépenses marketing liées aux frais publicitaires et aux expositions sur les salons professionnels, les frais de déplacement, ainsi que les frais de fonctionnement et d'entretien des laboratoires et des sites de production.

Il est précisé que la majeure partie des frais de développement ne répond pas aux critères d'immobilisations visés par la norme IAS 38, notamment en matière de débouchés commerciaux. Ces frais ont donc été inscrits en charge pour un montant de 2,5 millions d'euros au titre du 1^{er} semestre 2012.

Les charges de personnel sont en hausse de 22,0% par rapport au 1^{er} semestre 2011 compte tenu du renforcement de la structure commerciale à l'international et de l'intégration des sociétés acquises. Elles ont cependant été bien maîtrisées (19,9% du chiffre d'affaires contre 18,8% au 1^{er} semestre 2011).

Le résultat opérationnel consolidé du 1^{er} semestre 2012 ressort à 16,2 millions d'euros contre 16,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011 et intègre 1,7 million d'euros de charges opérationnelles non courantes principalement liées à :

- 1,2 million d'euros de frais d'acquisition enregistrés en charge conformément à la norme IFRS 3 révisée ; ce montant inclut l'ensemble des frais liés au programme d'acquisition, et notamment 0,5 million d'euros pour l'acquisition de PEKTOWIN (Pologne) et 0,3 million d'euros pour l'acquisition de VALENTINE (Inde) ;
- 0,5 million d'euros de frais de restructuration dont 0,3 million d'euros relatifs à la finalisation du processus d'intégration de BURGUNDY (France et Espagne) et 0,2 million d'euros liés aux coûts engendrés par la réorganisation des activités de PEKTOWIN.

Après prise en compte de ces charges non récurrentes, la marge opérationnelle ressort à 11,0% du chiffre d'affaires.

L'**EBITDA**² du 1^{er} semestre 2012 s'élève à 23,9 millions d'euros contre 20,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011. Au 31 décembre 2011, l'EBITDA s'élevait à 39,7 millions d'euros.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 2,4 millions d'euros, contre 2,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011. Il intègre principalement les intérêts et charges issus des lignes de financement pour 2,5 millions d'euros contre 2,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, et des produits financiers pour 0,1 million d'euros, identique au 1^{er} semestre 2011.

Les autres produits et charges financiers s'élèvent à -0,6 million d'euros et concernent des pertes de change enregistrées sur la période pour 4,4 millions d'euros et des gains de change pour 3,8 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2011, ils représentaient 0,9 million d'euros compte tenu de gains de change supérieurs aux pertes de change.

Le résultat net, part du Groupe s'élève à 9,0 millions d'euros contre 9,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, après prise en compte d'une charge d'impôt de 4,2 millions d'euros contre 4,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Le résultat net par action (base) pour le 1^{er} semestre 2012 est de 1,1692 euros contre 1,5186 euro au 1^{er} semestre 2011. Cette baisse s'explique à la fois par l'effet dilutif de l'augmentation de capital d'octobre 2011, pas entièrement investi au 1^{er} semestre 2012, et l'absence de contribution des sociétés acquises.

² EBITDA : Earning Before Tax Depreciation and Amortization / Résultat opérationnel retraité des provisions et des amortissements

II.3 Analyse des actifs, de la trésorerie et des capitaux propres

Bilan

Le total du bilan au 30 juin 2012 s'élève à 454,9 millions d'euros contre 426,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

ACTIF

En M€ - IFRS	30/06/2012	31/12/2011
Actif non courant	229,3	209,9
Goodwill	103,2	93,5
Autres Immobilisations incorporelles	9,6	9,3
Immobilisations corporelles	110,7	103,2
Actifs financiers	1,7	1,2
Instruments dérivés non courants	0,2	0,3
Impôts différés actifs	4,0	2,5
Actif courant	225,5	216,3
Stocks	135,1	115,2
Instruments dérivés courants	0,4	1,2
Créances d'impôts exigibles	0,7	0,7
Clients et autres débiteurs	73,6	61,6
Trésorerie et équivalent de trésorerie	15,7	37,7
TOTAL ACTIF	454,9	426,2

► Actif non courant

L'actif non courant s'élève à 229,3 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 209,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 et inclut principalement :

- Le goodwill, qui s'élève à 103,2 millions d'euros contre 93,5 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les goodwill ne sont pas amortis mais sont soumis à des tests annuels d'impairment.

Des tests d'impairment ont été réalisés au 31 décembre 2011, les hypothèses retenues et les taux appliqués aux zones concernées figurent dans la note 7 des états financiers consolidés et annexes.

Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié sur le 1^{er} semestre 2012, aucun test complémentaire n'a été effectué.

La variation du goodwill sur la période résulte principalement :

- PEKTOWIN (zone Europe) pour 2,0 million d'euros,
- VALENTINE (zone Asie), deux sociétés VALENTINE Agro et VALENTINE Foods, pour 5,2 millions d'euros ;

- L'ajustement de juste valeur du goodwill de BURGUNDY (zone Europe) pour 1,1 million d'euros.

L'acquisition de BURGUNDY sur l'exercice 2011 avait généré 7,7 millions d'euros de goodwill enregistrés dans les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Le goodwill au 30 juin 2012 se répartit de la manière suivante :

- 40,6 millions d'euros pour la zone Amériques après prise en compte de 1,0 million d'euros d'écarts de conversion ;
 - 54,8 millions d'euros pour la zone Europe-Afrique-Russie intégrant 2,0 million d'euros d'acquisition de PEKTOWIN, 1,1 million d'euros d'ajustement de juste valeur du goodwill de BURGUNDY et 0,6 million d'euros d'écarts de conversion ;
 - 7,7 millions d'euros pour la zone Asie dont 5,2 millions d'euros d'acquisition de VALENTINE et -0,1 million d'euros d'écarts de conversion.
- Les autres immobilisations incorporelles nettes, qui s'élèvent à 9,6 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 9,3 millions d'euros au 31 décembre 2011.
Les autres immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 15,3 millions d'euros au 30 juin 2012, contre 14,0 millions d'euros au 31 décembre 2011, et prennent en compte principalement :
 - des acquisitions de logiciels et de marques pour 0,5 million d'euros ;
 - des frais de développement capitalisés pour 0,6 million d'euros correspondants notamment à des investissements en Recherche & Développement (projet italien/ASMF et espagnol/SENIFFOOD décrits en note 18 des annexes aux états financiers consolidés) ;
 - des acquisitions d'immobilisations en cours pour 0,2 million d'euros.
 - Les immobilisations corporelles nettes, qui s'élèvent à 110,7 millions d'euros contre 103,2 millions d'euros au 31 décembre 2011. Les valeurs brutes des immobilisations corporelles s'élèvent à 174,4 millions d'euros contre 160,4 millions d'euros au 31 décembre 2011.
 - Les actifs financiers nets, qui s'élèvent à 1,7 millions d'euros contre 1,2 millions d'euros au 31 décembre 2011. La valeur brute de ces actifs au 30 juin 2012 s'élève à 2,5 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, et correspond principalement à des dépôts et cautionnements.
 - 0,2 million d'euros d'instruments dérivés non courants contre 0,3 million d'euros au 31 décembre 2011. Le calcul de la juste valeur des actifs et passifs financiers figure dans la note 9 des états financiers consolidés et annexes.
 - 4,0 millions d'euros d'impôts différés actifs contre 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2011.

► Actif courant

L'actif courant représente 225,5 millions d'euros contre 216,3 millions d'euros au 31 décembre 2011, et comprend :

Les stocks nets, pour 135,1 millions d'euros contre 115,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le stock brut s'élève à 136,4 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 116,2 millions d'euros au 31 décembre 2011. La variation du stock brut de 20,2 millions d'euros intègre 3,6 millions d'euros de stock issu des acquisitions ; le stock brut prend également en compte 1,6 million d'euros d'écarts de conversion positifs.

La provision sur stock au 30 juin 2012 s'élève à 1,3 millions d'euros, contre 1,0 million d'euros au 31 décembre 2011.

- Les instruments dérivés courants pour 0,4 million d'euros contre 1,2 million d'euros au 31 décembre 2011.
- Les créances d'impôt exigibles, pour 0,7 million d'euros, identiques au 31 décembre 2011.
- Le poste clients et autres débiteurs qui augmente de 12,0 millions d'euros à 73,6 millions d'euros contre 61,7 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Il se répartit entre :

- 57,5 millions d'euros de créances clients contre 48,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 ;
- 13,6 millions d'euros de créances fiscales et sociales contre 11,7 millions d'euros au 31 décembre 2011 ;
- 4,3 millions d'euros d'autres créances contre 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les dépréciations sur créances commerciales au 30 juin 2012 s'élèvent à 1,7 million d'euros dont 1,3 million d'euros sur créances clients et 0,5 million d'euros sur les autres créances.

- Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie, qui s'élève à 15,7 millions d'euros contre 37,7 millions d'euros au 31 décembre 2011. La variation de trésorerie illustre les dépenses effectuées depuis la clôture de l'exercice 2011 concernant les acquisitions réalisées sur la période et les investissements liés à leur intégration dans le périmètre du Groupe.

Rapport financier semestriel

Exercice 2012 (Du 1er janvier au 30 juin 2012)

PASSIF

En M€ - IFRS	30/06/2012	31/12/2011
Capitaux Propres	247,3	236,1
Passifs non courants	111,1	103,9
Dettes financières non courantes	93,1	87,3
Instruments dérivés non courants	2,0	2,3
Avantages du personnel	4,2	2,9
Impôts différés passifs	11,9	11,4
Passifs courants	96,5	86,2
Dettes financières courantes	23,0	17,6
Instruments dérivés courants	0,9	0,9
Provisions courantes	-	-
Dettes d'impôts exigibles	4,0	1,6
Fournisseurs et autres créditeurs	66,9	65,2
Concours bancaires	1,6	0,9
TOTAL PASSIF	454,9	426,2

► Capitaux propres

Les capitaux propres du Groupe au 30 juin 2012 ressortent à 247,3 millions d'euros contre 236,1 millions d'euros au 31 décembre 2011 et correspondent principalement :

- au résultat net de la période pour 9,0 millions d'euros ;
- à la distribution de 0,8 million d'euros de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 mise en paiement le 30 juillet 2012 avec option de paiement en numéraire ou en actions ;
- du produit de l'exercice d'options de souscription d'actions par des salariés de la Société et des avantages relatifs aux stock-options pour 0,4 million d'euros ;
- au retraitement de -0,6 million d'euros d'actions propres détenues au titre du contrat de liquidité ;
- des variations des autres éléments du résultat global (dont la partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie nette d'impôt et les écarts de conversion).

► Passif non courant

Le total du passif non courant s'élève à 111,1 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 103,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 et comprend :

- Les dettes financières non courantes pour 93,1 millions d'euros contre 87,3 millions d'euros au 31 décembre 2011 ;

- Les instruments dérivés passifs non courants s'élèvent à 2,0 millions d'euros contre 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2011. Le calcul de la juste valeur des actifs et passifs financiers figure dans la note 9 des états financiers consolidés et annexes ;
- Le poste avantages du personnel ressort à 4,2 millions d'euros et concerne au 30 juin 2012 exclusivement des provisions pour engagements de retraite en France, Italie, Suisse, Australie et Pologne (suite à l'acquisition de PEKTOWIN), contre 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

► Passif courant

Le total du passif courant s'élève à 96,5 millions d'euros au 30 juin 2012, contre 86,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Il comprend, outre la part courante des dettes financières pour un montant de 23,0 millions d'euros contre 17,6 millions d'euros au 31 décembre 2011, les éléments suivants :

- Les instruments dérivés courants, qui s'élèvent à 0,9 million d'euros, identiques au 31 décembre 2011 ;
- Des dettes d'impôts exigibles pour 4,0 millions d'euros contre 1,6 million d'euros au 31 décembre 2011;
- Le poste fournisseurs et autres crédateurs pour un montant de 66,9 millions d'euros contre 65,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.
- 1,6 million d'euros de concours bancaires contre 0,9 million d'euros au 31 décembre 2011.

Détail de la dette financière

La dette financière brute s'élève à 117,7 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 105,8 millions d'euros au 31 décembre 2011, majoritairement composée du crédit structuré.

Il est rappelé qu'au 30 décembre 2009, le Groupe a mis en place un nouveau crédit structuré. La dette, initialement à taux variable, a été swappée pour partie à taux fixe en 2010.

Ainsi, au 30 juin 2012, ces emprunts sont à taux fixe à hauteur de 57,2% (67,3 millions d'euros) et à taux variable à hauteur de 42,8% (50,4 millions d'euros). Au 31 décembre 2011, ils étaient à taux fixe à hauteur de 60,7% (64,3 millions d'euros) et à taux variable à hauteur de 39,3% (41,6 millions d'euros). Les instruments dérivés correspondants ont été souscrits à compter du 31 mars 2010 et sont détaillés dans les notes 5.5 et 9 des états financiers consolidés et annexes.

La dette financière brute se présente comme suit :

- des emprunts mis en place pour 113,5 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 104,2 millions d'euros au 31 décembre 2011. Cette variation s'explique par le remboursement de 10,0 millions d'euros, la souscription de nouvelles lignes pour 18,4 millions d'euros, 0,7 million d'emprunts relatifs aux sociétés entrées dans le périmètre du Groupe sur la période, et 0,1 million d'euros d'impact positif lié aux variations de devises.

- des emprunts liés à des contrats de location-financement pour un montant de 1,1 million d'euros contre 0,4 million d'euros au 31 décembre 2011, dont 0,8 million d'euros additionnel et 0,1 million d'euros remboursé ;
- des dettes liées à des participations et comptes courants d'associés pour 1,5 million d'euros contre 0,3 million d'euros au 31 décembre 2011, dont 1,5 million d'euros de dettes additionnelles et 0,2 million d'euros de dettes remboursées ;
- des concours bancaires pour 1,6 million d'euros contre 0,9 million d'euros au 31 décembre 2011, dont 0,5 million d'euros de concours additionnels et 0,2 million d'euros lié aux concours bancaires accordés aux sociétés acquises, entrées dans le périmètre du Groupe sur la période.

La répartition par échéance de la totalité des dettes financières brutes au 30 juin 2012 se présente comme suit :

- Dettes financières courantes : 24,6 millions d'euros, soit 20,9% ;
- Dettes financières non courantes : 93,1 millions d'euros, soit 79,1%.

Au 30 juin 2012, les dettes financières nettes totales (dettes financières courantes + dettes financières non courantes + concours bancaires nets de la trésorerie) s'élèvent à 102,0 millions d'euros, contre 68,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La hausse de la dette nette est principalement liée à l'utilisation de la trésorerie active dans le cadre des acquisitions réalisées sur la période et par les projets d'investissement réalisés dans le même temps.

Le ratio d'endettement net (Dettes financières nettes/Capitaux propres) représente, au 30 juin 2012, 41,2% des capitaux propres consolidés contre 28,9% au 31 décembre 2011.

L'augmentation de ce ratio reflète les acquisitions réalisées sur la période en Pologne (PEKTOWIN) et en Inde (VALENTINE).

Flux de trésorerie consolidés

En M€ - IFRS	30/06/2012	30/06/2011
Capacité d'autofinancement	24,0	20,9
Impôt versé	(2,7)	(3,0)
Variation du BFR	(28,2)	(11,6)
Flux net de trésorerie liés à l'activité opérationnelle	(6,8)	6,3
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(21,7)	(7,4)
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement	6,9	(3,3)
Variation de trésorerie	(21,6)	(4,4)
<i>Trésorerie de clôture</i>	<i>14,1</i>	<i>10,6</i>
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	<i>36,7</i>	<i>16,2</i>
<i>Effet des variations de change sur la trésorerie détenue</i>	<i>1,0</i>	<i>1,1</i>

La capacité d'autofinancement du Groupe s'élève à 24,0 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 20,9 millions d'euros au 30 juin 2011.

L'activité opérationnelle génère 6,8 millions d'euros de flux net de trésorerie négatif dont 28,2 millions d'euros de variation négative du besoin en fonds de roulement, principalement lié à une forte hausse de la variation des stocks en raison du changement de périmètre suite à l'intégration des sociétés PEKTOWIN (Pologne) et VALENTINE (Inde) sur la période ; la variation des créances clients augmentent légèrement compte tenu également de ces intégrations et les dettes fournisseurs affichent une variation négative de 3,3 millions d'euros contre une variation positive de 3,5 millions d'euros au 30 juin 2011.

Le flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement génère un besoin de 21,7 millions d'euros et prend en compte :

- 11,8 millions d'euros d'acquisition des sociétés PEKTOWIN et VALENTINE sur la période, net de la trésorerie acquise ;
- 1,2 million d'euros d'investissements incorporels ;
- 9,7 millions d'euros d'investissements corporels ;
- 0,6 million d'euros d'investissements financiers ;
- 1,5 million d'euros de cession d'immobilisations

Le flux net de trésorerie lié aux activités de financement représente une ressource de 6,9 millions d'euros et prend en compte notamment :

- 0,3 million d'euros de produits de l'émission d'actions suite à une augmentation de capital par exercice d'options de souscription d'actions par certains salariés du Groupe ;
- 18,4 millions d'euros d'encaissements liés aux nouveaux emprunts ;

- 9,9 millions d'euros de remboursements d'emprunts, net des instruments dérivés ;
- 0,1 million d'euros de remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement ;
- 1,2 million d'euro de variation positive des autres passifs financiers ;
- 2,9 millions d'euros d'intérêt financier versés.

Les variations de change ont eu un effet positif de 1,0 million d'euros sur la trésorerie, contre 1,1 million d'euros d'effet positif au 30 juin 2011.

L'ensemble de ces flux explique la variation négative de trésorerie pour 21,6 millions d'euros pour une trésorerie à l'actif du bilan de 15,7 millions d'euros compte tenu des acquisitions réalisées sur la période et des investissements qui en ont découlé.

II.4 Politique de financement

Afin de financer son développement, NATUREX a signé une convention de crédit structuré en date du 30 décembre 2009, en remplacement d'un précédent crédit structuré datant de décembre 2008.

Cette convention de crédit a été amendée au cours de l'année 2012, pour l'ajout d'une tranche de financement d'investissements (tranche « CAPEX 2 ») d'un montant de 30 millions d'euros et tirable au cours des années 2012 et 2013. Les tranches d'autorisations à court terme ont été prolongées jusqu'au 31/12/2018 par ce même amendement.

Le crédit structuré est réparti de la manière suivante :

107 millions d'euros de lignes de crédit amortissables ayant principalement servis au refinancement des crédits précédents ainsi qu'au financement de l'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical, dont :

Une tranche (revolving) de 20 millions d'euros d'autorisations à court terme. Cette tranche est tirée à hauteur de 15 millions d'euros au 30/06/2012 ;

Une deuxième tranche (revolving) de 15 millions d'euros d'autorisations à court terme. Cette tranche multi-devises est utilisée à hauteur de 3 millions de dollars au 30/06/2012 ;

Une tranche de 20 millions d'euros d'autorisations d'investissements (CAPEX). Cette tranche est utilisée à hauteur de 20,0 millions d'euros au 30 juin 2012.

Une deuxième tranche de 30 millions d'euros d'autorisations d'investissements (CAPEX) mise en place en 2012. Cette tranche n'est pas utilisée au 30 juin 2012.

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect de deux ratios bancaires qui doivent être évalués chaque semestre.

Ces ratios sont d'une part un ratio de Gearing défini par le rapport « dettes financières nettes / capitaux propres totaux », et d'autre part, un ratio de Leverage financier défini par le rapport « dettes financières nettes / EBITDA ».

Dans le cas où le Groupe ne respecterait pas les ratios contractualisés et où la majorité des prêteurs en ferait la demande, les prêteurs pourraient demander le remboursement de la dette correspondante.

Ces ratios sont respectés au 30 juin 2012.

II.5 Propriétés immobilières, usines et équipements

Cf note 8 – Actifs non courants des états financiers consolidés et annexes figurant au chapitre 6 du présent document.

III. Principales transactions entre parties liées

Le détail des transactions entre parties liées est donné en note 24 de l'annexe des états financiers semestriels consolidés.

Information sur les rémunérations des dirigeants

L'information relative à la rémunération brute globale des mandataires sociaux dirigeants et non dirigeants relative aux exercices 2011 et 2010, est détaillée dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 26 avril 2012 sous le n°D.12-0424.

Au 1^{er} semestre 2012, la rémunération brute globale des mandataires sociaux dirigeants et non dirigeants, au nombre de trois³, s'élève à 990 milliers d'euros contre 980 milliers d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Ces montants comprennent les rémunérations brutes totales y compris les avantages en nature et les valorisations des options de souscription d'actions attribués au cours de la période.

Cette rémunération est versée par la société NATUREX Inc (Etats-Unis) à hauteur de 827 milliers d'euros et par la société NATUREX S.A (France) à hauteur de 163 milliers d'euros.

Les mandataires sociaux dirigeants et non dirigeants ne bénéficient d'aucun avantage à long terme.

Transactions avec la société SGD

Au 30 juin 2012, concernant la société SGD, détentrice de 21,00% du capital et 22,63% des droits de vote de la Société, la transaction suivante a eu lieu :

- 31 milliers d'euros versés par Naturex SA en rémunération du compte courant présentant à la clôture de l'exercice un solde de 1 519 milliers d'euros.

A la date de dépôt du présent document, la société SGD détient 21,02% du capital et 22,63% des droits de vote de NATUREX S.A.

³ Messieurs Jacques DIKANSKY (Président de NATUREX S.A et NATUREX Inc), Thierry LAMBERT (Vice-Président et Directeur Général de NATUREX S.A et Vice-Président de NATUREX Inc), Stéphane DUCROUX (Administrateur de NATUREX S.A et Vice-Président de NATUREX Inc)

IV. Gouvernement d'entreprise

Rappel du Code de gouvernance de référence

En application de la loi du 3 juillet 2008 et au titre de l'article L.225-37 du code de commerce, NATUREX S.A se réfère depuis l'exercice 2010, aux principes de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, publié en décembre 2009 par l'association MiddleNext, et disponible sur le site internet www.middlenext.com.

Présidence du Conseil d'administration et Direction Générale

En date du 13 avril 2012, le Conseil d'administration de NATUREX S.A a pris acte de l'indisponibilité temporaire pour raisons de santé de Monsieur Jacques DIKANSKY, Président Directeur Général de la Société.

Conformément aux statuts de la Société, Monsieur Thierry LAMBERT, en sa qualité d'administrateur a été nommé Vice-Président du Conseil d'administration afin qu'il puisse assurer durant cette période, la présidence des séances du Conseil d'administration, veiller au bon déroulement des travaux menés en coordination avec les autres membres du Conseil et prendre toute décision relative à la gestion de la Société.

Sur décision des actionnaires de NATUREX réunis en Assemblée générale mixte le 8 juin 2012, Monsieur Jacques DIKANSKY et Monsieur Thierry LAMBERT ont été renouvelés dans leur mandat d'administrateur de la Société, pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

Après délibérations, le Conseil d'administration de NATUREX a confirmé la réélection de Monsieur Jacques DIKANSKY en tant que Président pour la durée de son mandat d'administrateur. Cependant, son état de santé ne lui permettant pas à ce jour d'assurer cette fonction, la présidence effective du Conseil d'administration est déléguée à Monsieur Thierry LAMBERT, en sa qualité de Vice-Président ; Monsieur LAMBERT est également nommé aux fonctions de Directeur Général de NATUREX.

Le Conseil d'administration a précisé que si l'état de santé de Monsieur Jacques DIKANSKY le lui permettait, il sera envisagé de lui confier à nouveau la Direction Générale de la Société, Monsieur Thierry LAMBERT retrouvant alors sa fonction de Directeur Général Délégué.

Composition du Conseil d'administration

Le nombre de membres du Conseil d'administration est statutairement limité à trois au moins et dix-huit au plus, sauf dérogation temporaire prévue en cas de fusion.

Au 30 juin 2012, la Société est administrée par un Conseil d'administration de six membres, dont deux administrateurs indépendants au regard des critères du Code MiddleNext⁴ de gouvernement d'entreprises pour les valeurs moyennes et petites.

⁴ Etant précisé que Messieurs Paul et Olivier LIPPENS sont également indirectement actionnaires via la société FINASUCRE au sein de la société SGD, actionnaire de référence de NATUREX, détenue à hauteur de 40% par Monsieur Jacques DIKANSKY

Prénom - Nom	Statut	Age	Date de nomination/renouvellement	Date d'expiration du mandat
Jacques DIKANSKY	Président du Conseil d'administration	52 ans	8 juin 2012	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2017
Thierry LAMBERT	Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur Général	58 ans	8 juin 2012	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2017
Stéphane DUCROUX	Administrateur	39 ans	30 juin 2008	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2013
Jacqueline DIKANSKY	Administrateur	82 ans	27 juin 2011	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2016
Paul LIPPENS	Administrateur indépendant	59 ans	13 septembre 2011 (cooptation) 8 juin 2012 (ratification AG)	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2014
Olivier LIPPENS	Administrateur indépendant	59 ans	8 juin 2012	AG sur les comptes clos le 31 décembre 2017

Nomination et renouvellement des administrateurs

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment. Les personnes morales nommées administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était administrateur en son propre nom.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la Société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

- L'Assemblée générale mixte du 8 juin 2012 a renouvelé les mandats d'administrateurs de Messieurs Jacques DIKANSKY et Thierry LAMBERT pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Lors de cette même réunion, les actionnaires de la Société ont ratifié la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Paul LIPPENS, désigné à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 13 septembre 2011, en remplacement de Monsieur Pierre Michel PASSY, représentant permanent de la société Edmond de Rothschild Investment Partners SAS, démissionnaire. En conséquence, Monsieur Paul LIPPENS exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- Enfin, l'Assemblée générale du 8 juin 2012 a approuvé la proposition de nomination de Monsieur Olivier LIPPENS en qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Représentation des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration

La loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, a été

publiée au Journal Officiel du 28 janvier 2011 et a instauré les principes suivants au sein des sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé :

- La proportion des membres de chaque sexe ne peut être inférieure à 40% dans les conseils d'administration ou de surveillance ;
- Lorsque l'un des deux sexes n'est pas représenté au sein du Conseil d'administration à la date de publication de la loi, au moins un représentant de ce sexe doit être nommé lors de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire ayant à statuer sur la nomination d'administrateurs ;
- Lorsque la composition du Conseil n'est plus conforme (40%), celui-ci procède à des nominations à titre provisoire afin d'y remédier dans le délai de six mois à compter du jour où se produit la vacance.

La loi prévoit qu'au 1^{er} janvier 2014, les conseils d'administration et de surveillance des sociétés cotées devront comporter au moins 20% de femmes ou d'hommes, et qu'au 1^{er} janvier 2017, le seuil des 40% devra être atteint.

L'appréciation de cette conformité se fera à la première Assemblée générale suivant cette échéance.

Au 31 décembre 2011, la Société était en conformité avec le dispositif transitoire mis en place par la loi (Conseil d'administration composé alors de quatre hommes et une femme).

Compte tenu de la nomination de Monsieur Olivier LIPPENS en qualité d'administrateur de NATUREX lors de l'Assemblée générale du 8 juin 2012, la composition du Conseil n'est plus conforme.

La Société entend prendre des dispositions afin de rétablir le taux de représentation minimum des femmes au sein de Conseil avant le 1^{er} janvier 2014 conformément à la loi, notamment en proposant au Conseil d'administration la création d'un Comité de nomination et de rémunération afin notamment de faire des recommandations sur la nomination de nouveaux administrateurs dans le respect des principes de gouvernement d'entreprise auxquels la Société se réfère et conformément à la loi.

Les comités du Conseil d'administration

Au cours du 1^{er} semestre 2012, deux Comités du Conseil d'administration ont été constitués afin d'accompagner le développement de NATUREX et adapter la structure à sa nouvelle dimension après une succession d'acquisitions et une croissance organique rapide ces dernières années.

► **Le Comité d'audit**

Conformément à l'exemption prévue au 4^o de l'article L.823-20 du code de commerce et compte tenu de son statut de « Vamps »⁵, la Société a décidé d'attribuer les compétences du Comité d'audit à son Conseil d'administration.

La Société s'est appuyée sur le « Rapport final sur le Comité d'audit » du groupe de travail de l'AMF⁶ du 22 juillet 2010 pour établir les attributions du Comité.

Conformément à l'article L.823-19 du Code de commerce, le Comité d'audit est notamment chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;

⁵ Vamps : Sociétés cotées sur les compartiments B et C de NYSE Euronext Paris. NATUREX S.A est cotée sur le compartiment B.

⁶ Rapport final sur le comité d'audit du 22 juillet 2010 – Groupe de travail présidé par Olivier Poupart – Lafarge, membre du Collège de l'AMF.

- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

En outre, le Comité émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale. Il rend compte régulièrement au Conseil de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Le Comité pourra se saisir à tout moment de toute question significative en matière financière et comptable et formuler tous avis ou recommandations au Conseil dans les domaines cités ci-dessus.

Le Conseil pourra également confier au Comité toute autre mission qu'il juge opportune.

Composition du Comité d'audit

Sur la base de l'exemption prévue au 4° de l'article L.823-20 du code de commerce applicable aux sociétés répondant aux critères des « Vamps » et suivant les recommandations du Groupe de travail de l'AMF, le Comité est composé de trois membres parmi lesquels :

- Monsieur Thierry LAMBERT, Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur Général ;
- Monsieur Stéphane DUCROUX, Administrateur, Vice-Président de Naturex Inc ;
- Monsieur Paul LIPPENS, Administrateur indépendant au regard du code MiddleNext ;
- Monsieur Olivier LIPPENS, Administrateur indépendant au regard du code MiddleNext.

En application des dispositions légales en vigueur, les administrateurs indépendants présentent des compétences particulières en matière financière ou comptable.

La durée du mandat d'un membre du Comité n'excède pas la durée de son mandat d'administrateur.

Sauf décision contraire du Comité, les commissaires aux comptes sont présents à toutes les réunions.

Outre les commissaires aux comptes, le Comité doit pouvoir entendre dans les conditions qu'il détermine, les acteurs de la Société qu'il juge utiles dans l'exercice de sa mission, parmi lesquels les membres de la Direction générale, les responsables des fonctions financières et comptables, audit interne, contrôle interne, trésorerie, contrôle de gestion, juridique... ainsi que, le cas échéant, les responsables des directions opérationnelles.

La Présidence du Comité a été confiée à Monsieur Thierry LAMBERT, Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société.

► Le Comité de direction

Sur le plan opérationnel, un Comité de Direction a été constitué autour de Thierry LAMBERT, réunissant les cadres dirigeants expérimentés en charge des principales directions opérationnelles du Groupe, et qui pour la plupart travaillent au sein de NATUREX depuis de nombreuses années.

Ce Comité constitue un organe essentiel dans le fonctionnement du Groupe :

- Il permet une meilleure concertation entre les différentes directions du Groupe et aide aux prises de décision ;
- Il prend en compte les sujets opérationnels les plus importants ou les plus sensibles, détermine et suit les actions à mener en la matière ;
- Il coordonne l'approche des sujets et projets transverses ;
- Il anticipe et prépare les évolutions tant organisationnelles que stratégiques de la Société et du Groupe ;

- Il assiste le Directeur Général dans la préparation des décisions à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration.

Composition du Comité de direction

- Thierry LAMBERT, Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur Général ;
- Stéphane Ducroux, Administrateur, Vice-Président de Naturex Inc, Directeur commercial Amériques / Asie-Océanie ;
- Marc Roller, Directeur scientifique ;
- Frédéric Seguin, Directeur industriel ;
- Maxime Angelucci, Directeur commercial Europe / Afrique ;
- Serge Sabrier, Directeur Achats - Supply chain

► Le Comité de Nomination et de Rémunération

Il sera proposé lors de la réunion du Conseil d'administration sur l'approbation des comptes semestriels, la création d'un Comité de Nomination et de Rémunération, chargé d'examiner et de faire des recommandations ou des propositions au Conseil d'administration sur les sujets suivants :

- la nomination de nouveaux administrateurs, y compris en cas de vacance imprévisible ;
- la nomination ou la révocation, sur proposition du Directeur Général, de tout autre dirigeant mandataire social de la Société ;
- la nomination ou la révocation, sur proposition du Conseil d'administration, du Président du Conseil et du Directeur Général ;
- la composition et le fonctionnement du Conseil d'administration et des Comités du Conseil d'administration (y compris les nominations et révocations) ;
- l'application par la Société des principes de gouvernement d'entreprise auxquels la Société se réfère, notamment s'agissant de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux. Le Comité donne un avis au Conseil sur la partie du rapport annuel consacrée à l'information des actionnaires sur ses sujets et sur les travaux du Conseil ; la définition d'administrateur indépendant de la Société et la liste des administrateurs indépendants, qui figureront dans le rapport annuel de la Société ;
- l'ensemble des éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la Société, y compris les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions, ainsi que les rémunérations et avantages de toute nature (y compris les avantages en matière de retraite et les indemnités de départ) versés par la Société ou les autres Sociétés du Groupe. Le Comité examine et procède notamment à la définition des règles de détermination de la part variable, veille à leur cohérence avec l'évaluation annuelle des performances des dirigeants mandataires sociaux et la stratégie de la Société, et contrôle ensuite l'application de ces règles ;
- la politique générale de la Société en matière de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions y compris la périodicité des attributions, ainsi que tout plan d'options envisagé y compris leurs bénéficiaires ;
- la politique générale de la Société en matière de plans d'actionnariat du personnel et de tout plan envisagé ;
- les jetons de présence des administrateurs et leurs règles de répartition.

V. Informations concernant le capital

V.1 Capital social et droits de vote

Capital social

Au 30 juin 2012, le capital social, entièrement libéré, s'élève à 11 566 812 euros pour 7 711 208 actions (6 953 900 actions ordinaires et 757 308 actions de préférence), d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, compte tenu d'une augmentation de capital consécutive à la levée d'options de souscription d'actions de la part de salariés de la Société sur le 1^{er} semestre de l'exercice.

Au 31 décembre 2011, il s'élevait à 11 558 370 euros pour 7 705 580 actions (6 318 272 actions ordinaires et 1 387 308 actions de préférence), d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune.

A la date de dépôt du présent document, le capital social s'élève à 11 592 118,50 euros d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune.

Le capital social est ainsi composé de 7 728 079 actions d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, réparties de la manière suivante :

- 6 968 924 actions ordinaires (ISIN FR0000054694) ;
- 757 308 actions de préférence, privées de droit de vote (ISIN FR0010833251).

Cette nouvelle répartition intègre la création d'actions ordinaires et de préférence nouvelles suite au paiement du dividende en actions en date du 30 juillet 2012, dont l'option a été adoptée par l'Assemblée générale du 8 juin 2012.

Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions ordinaires de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action ordinaire donne droit à une voix au moins.

Toutefois, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2001, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions ordinaires, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions ordinaires entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

Conformément à l'article L.225-124 du Code de Commerce, les actions converties au porteur ne bénéficient plus du droit de vote double, tout comme les actions ayant fait l'objet d'un transfert de propriété des actions.

Il a été décidé en outre qu'en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie dudit droit de vote double.

Il n'existe pas de disposition limitative du droit de vote.

Concernant les actions de préférence, celles-ci ainsi que les droits de leurs titulaires, sont régis par les dispositions applicables du Code de commerce, notamment ses articles L. 228-11 et suivants.

Il est précisé que les actions de préférence ont les mêmes droits que ceux attachés aux actions ordinaires (droits au dividende, droits de souscription) mais sont dépourvues du droit de vote lors

des assemblées ordinaires et extraordinaires, et disposent néanmoins du droit de vote en assemblée spéciale.

Les actions de préférence avaient été émises en rémunération de l'opération d'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical le 30 décembre 2009 ; elles recouvriront le droit de vote au moment de leur conversion en actions ordinaires suite à leur cession à des tiers au Groupe Natraceutical.

Les actions ordinaires issues de la conversion des actions de préférence seront assorties d'un droit de vote double à condition que lesdites actions aient été inscrites sur un même compte d'actionnaire pendant une période de deux ans au moins (que ce soit sous la forme d'action de préférence ou celle d'action ordinaire).

► Tableau d'évolution du capital

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Augmentation de capital	Prime d'émission	Valeur nominale	Nombre d'actions	Montant du capital
2005	Augmentation de capital CA du 06/01/2005	414 865	622 297,50 €	10 662 030,50 €	1,50 €	2 579 383	3 869 074,50 €
2005	Augmentation de capital par BSA CA du 06/01/05	2 743	4 114,50 €	93 262 €	1,50 €	2 582 126	3 873 189 €
2005	Augmentation de capital par ABSA	79 000	118 500,00 €	784 470 €	1,50 €	2 661 126	3 991 689 €
2006	Augmentation de capital par BSA CA du 13/03/06	362	543,00 €	12 308,00 €	1,50 €	2 661 488	3 992 232 €
2006	Augmentation de capital par BSA CA du 12/09/06	30 747	45 120,50 €	1 045 398,00 € 34 € / action	1,50 €	2 692 235	4 038 352,50 €
2006	Augmentation de capital	266 148	399 222,00 €	13 227 555,60 €	1,50 €	2 958 383	4 437 574,50 €
2006	Augmentation de capital par BSA CA du 30/11/06	255	382,50 €	8 670,00 €	1,50 €	2 958 638	4 437 957 €
2006	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	364	546,00 €	4 317,04 €	1,50 €	2 959 002	4 438 503 €
2006	Augmentation de capital par BSA CA du 26/12/06	229	343,50 €	7 786 €	1,50 €	2 959 231	4 438 846,50 €
2006	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	8 041	12 061,50 €	95 366,26 €	1,50 €	2 967 262	4 450 908 €
2007	Augmentation de capital par BSA CA du 02/07/07	1 453	2 179,50 €	49 402,00 €	1,50 €	2 968 725	4 453 087,50 €
2007	Augmentation de capital par BSA CA du 31/12/07	18 124	27 186,00 €	616 216,00 €	1,50 €	2 986 849	4 480 273,50 €
2007	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions CA du 31/12/07	660	990,00 €	4 233,90 €	1,50 €	2 987 509	4 481 263,50 €
2008	Augmentation de capital par BSA	7 290	10 935,00 €	236 925,00 €	1,50 €	2 994 799	4 492 198,50 €
2008	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	18 590	27 885,00 €	208 579,80 €	1,50 €	3 013 389	4 520 083,50 €
2008	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	1 590	2 385,00 €	18 014,70 €	1,50 €	3 014 979	4 522 765,50 €
2009	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	198	297,00 €	2 221,56 €	1,50 €	3 015 177	4 522 765,50 €
2009	Augmentation de capital par BSA CA du 06/03/09	866 863	1 300 294,50 €	15 779 318,71 €	1,50 €	3 882 040	5 823 060,00 €
2009	Augmentation de capital par actions ordinaires AGOE du 30/12/09	961 557	1 442 335,50 €	29 261 703,00 €	1,50 €	4 843 597	7 265 395,50 €
2009	Augmentation de capital par actions de préférence AGOE du 30/12/09	1 520 403	2 280 604,50 €	46 268 273,00 €	1,50 €	6 364 000	9 546 000,00 €

Rapport financier semestriel

Exercice 2012 (Du 1er janvier au 30 juin 2012)

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Augmentation de capital	Prime d'émission	Valeur nominale	Nombre d'actions	Montant du capital
2010	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions CA du 23/08/10	23 192	34 788,00 €	603 920,00 €	1,50 €	6 387 192	9 580 788,00 €
2010	Augmentation de capital par paiement du dividende en actions AGOE du 30/06/10	23 739	35 608,50 €	578 648,00 €	1,50 €	6 410 931	9 616 396,50 €
2011	Augmentation de capital par paiement du dividende en actions AGOE du 27/06/11	10 809	16 214,00 €	506 503,00 €	1,50 €	6 421 740	9 632 610,00 €
2011	Augmentation de capital par exercice de bons de souscription en actions	1 283 840	1 925 760,00 €	45 640 606,00 €	1,50 €	7 705 580	11 558 370,00 €
2012	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions CA du 29/03/12	5 496	8 244,00 €	264 632,40 €	1,50 €	7 711 076	11 566 614,00 €
2012	Augmentation de capital par levée d'options de souscription d'actions	132	198,00 €	3 437,28 €	1,50 €	7 711 208	11 566 812,00 €
2012	Augmentation de capital par paiement du dividende en actions	16 781	25 306,50 €	637 372,94 €	1,50 €	7 728 079	11 592 118,50 €

V.2 Capital autorisé non émis

L'Assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est déroulée le 27 juin 2011 a accordé des autorisations et délégations de compétence au Conseil d'administration de la Société en matière d'augmentation de capital.

Lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires en date du 8 juin 2012, certaines autorisations ont été renouvelées, se substituant et privant d'effet celles accordées par la précédente Assemblée générale du 27 juin 2011.

Les tableaux ci-après présentent un récapitulatif des autorisations et délégations en cours de validité, accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte du 27 juin 2011 et par l'Assemblée générale mixte du 8 juin 2012, dans le domaine des augmentations de capital.

► **Tableau des autorisations et délégations en cours de validité, accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte du 27 juin 2011**

Nature de la délégation accordée	Date AGE	Montants autorisés	Echéance de la délégation	Utilisation faite de la délégation accordée
Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société	27 juin 2011	Cf détail ci-après suivant les délégations de compétence accordées	26 mois jusqu'au 27 août 2013	
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	27 juin 2011	4 000 000 € + montant nominal des actions supplémentaires à émettre, le cas échéant	26 mois jusqu'au 27 août 2013	1 925 760 €
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public	27 juin 2011	4 000 000 € (plafond à imputer sur le plafond nominal de la délégation avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé)	26 mois jusqu'au 27 août 2013	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé visé à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier	27 juin 2011	4 000 000 € dans la limite de 20% du capital par an (plafond à imputer sur le plafond nominal de la délégation suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public)	26 mois jusqu'au 27 août 2013	Néant
- Autorisation d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières	27 juin 2011	Dans la limite de 10% du capital social (plafond indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital)	26 mois jusqu'au 27 août 2013	Néant
- Délégation de compétence afin d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	27 juin 2011	40 000 000 € (plafond indépendant des plafonds prévus pour les autres délégations)	26 mois jusqu'au 27 août 2013	Néant
- Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires	27 juin 2011	Dans les conditions prévues par l'article L 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite des plafonds fixés par l'Assemblée générale, lorsque le Conseil d'administration constate une demande excédentaire	26 mois jusqu'au 27 août 2013	Néant
Autorisation d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise	27 juin 2011	Dans la limite de 3% du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration	26 mois jusqu'au 27 août 2013	Néant

► Tableau des autorisations et délégations en cours de validité, accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte du 8 juin 2012

Ces autorisations et délégations se substituent et privent d'effet celles accordées par l'Assemblée générale mixte du 27 juin 2011.

Nature de la délégation accordée	Date AGE	Montants autorisés	Echéance de la délégation	Utilisation faite de la délégation accordée
Autorisation en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'art. L.225-209 du Code de commerce	8 juin 2012	Dans la limite de 10% du capital social, en une ou plusieurs fois, par période de 24 mois	24 mois jusqu'au 8 juin 2014	Néant
Autorisation en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société aux salariés et/ou mandataires sociaux	8 juin 2012	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions de la Société)	38 mois jusqu'au 8 août 2015	Néant
Autorisation en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre aux salariés et/ou mandataires sociaux	8 juin 2012	Dans la limite de 3% du capital social (plafond conjoint avec l'autorisation en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions)	38 mois jusqu'au 8 août 2015	Néant

V.3 Répartition du capital et des droits de vote

Evolution de l'actionnariat

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de NATUREX S.A au 30 juin 2012 et son évolution comparée au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011 :

	30 juin 2012			31 décembre 2011			30 juin 2011		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
NATUREX S.A (1)	12 028	0,16%	-	4 660	0,06%	-	7 934	0,12%	-
SGD (2)	1 605 115	21,00%	22,63%	1 605 115	20,83%	24,60%	1 024 167	15,98%	20,15%
Jacques DIKANSKY	13 190	0,17%	0,18%	13 190	0,17%	0,20%	15 963	0,25%	0,31%
Groupe NATRA	-	-	-	-	-	-	2 021 424	31,53%	12,11%
Action de concert (3)	1 632 920	21,17%	22,81%	1 618 305	21,00%	24,80%	3 061 554	47,76%	32,57%
Thierry LAMBERT	1 022	0,01%	0,03%	1 024	0,01%	0,02%	852	0,01%	0,02%
Stéphane DUCROUX	4 837	0,06%	0,12%	4 837	0,06%	0,11%	4 026	0,06%	0,13%
Actionnaires dirigeants	5 859	0,07%	0,15%	5 861	0,08%	0,13%	4 878	0,07%	0,15%
Groupe NATRA	1 365 002	17,70%	8,49%	1 595 002	20,70%	3,18%	-	-	-
Public	4 695 399	60,90%	68,54%	4 481 752	58,16%	71,89%	3 336 565	52,05%	67,28%
Total actionnaires	7 711 208	100%	100%	7 705 580	100%	100%	6 410 931	100%	100%

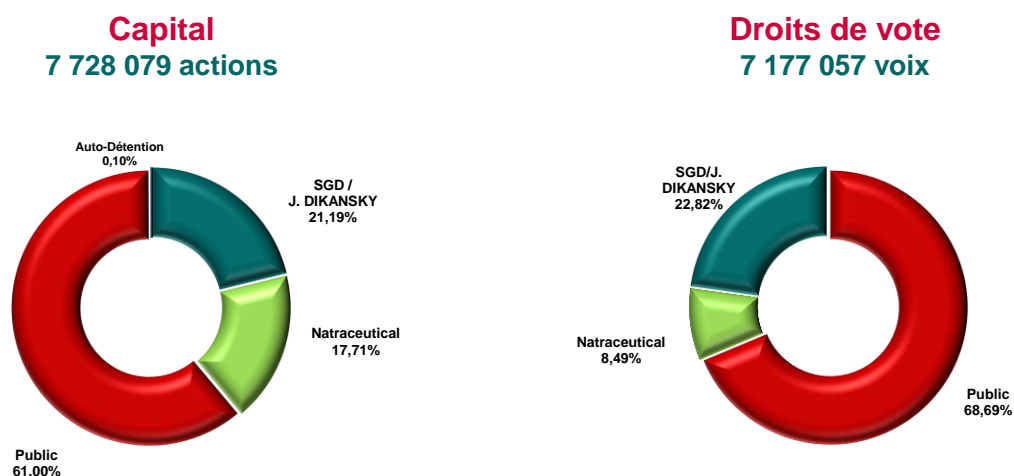
(1) NATUREX S.A détient des actions propres dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société Natixis

(2) Le capital de la société SGD est détenu à la date de dépôt du présent document à 40% par Jacques DIKANSKY/Famille et à 60% par la société FINASUCRE

(3) Il existait une action de concert entre Monsieur Jacques DIKANSKY, la société SGD et le Groupe NATRA dans le cadre du pacte d'actionnaires conclu le 30 décembre 2009. Le pacte d'actionnaire ainsi que l'action de concert ont pris fin en date du 28 octobre 2011 compte tenu du franchissement de seuil des droits de vote sous les 5% du Groupe NATRA

Source : Société Générale Securities Service – 30 juin 2012

La répartition du capital et des droits de vote de NATUREX S.A à la date de dépôt du présent document se présente comme suit :



(Société Générale Securities Service – Août 2012)

Opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société

En application des articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 222-15-3 du Règlement Général de l'AMF modifié par arrêté du 9 mars 2006 publié au *Journal officiel* le 21 mars 2006, les opérations ci-après ont été réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants mandataires, à la date de dépôt du présent document.

Ces opérations ont fait l'objet de déclarations auprès de l'AMF par les mandataires dirigeants en application des prescriptions légales et réglementaires (Article L.621-18-2).

► Déclarations effectuées par SGD

Instrument financier	Date de l'opération	Lieu de l'opération	Nb de titres	Prix Unitaire	Montant de l'opération
Actions	23/05/2012	NYSE Euronext Paris	450	46,43	20 893,50 €
Actions	23/05/2012	NYSE Euronext Paris	500	46,66	23 330,00 €
Actions	24/05/2012	NYSE Euronext Paris	50	46,43	2 321,50 €
Actions	24/05/2012	NYSE Euronext Paris	500	46,49	23 245,00 €
Actions	24/05/2012	NYSE Euronext Paris	500	46,65	23 325,00 €
Actions	24/05/2012	NYSE Euronext Paris	949	46,01	43 663,49 €
Actions	28/05/2012	NYSE Euronext Paris	1 000	47,48	47 480,00 €
Actions	28/05/2012	NYSE Euronext Paris	500	47,90	23 950,00 €
Actions	28/05/2012	NYSE Euronext Paris	500	47,85	23 925,00 €
Actions	01/06/2012	NYSE Euronext Paris	1 000	46,57	46 570,00
Actions	01/06/2012	NYSE Euronext Paris	371	46,61	17 292,31
Actions	04/06/2012	NYSE Euronext Paris	629	46,61	29 317,69
Actions	05/06/2012	NYSE Euronext Paris	1 340	46,30	62 042,00
Actions	13/06/2012	NYSE Euronext Paris	500	46,84	23 420,00
Actions	13/06/2012	NYSE Euronext Paris	500	47,09	23 545,00
Actions	19/06/2012	NYSE Euronext Paris	36	46,5	1 674,00
Actions	20/06/2012	NYSE Euronext Paris	964	46,50	44 826,00
Actions	20/06/2012	NYSE Euronext Paris	1000	46,50	46 500,00
Actions	21/06/2012	NYSE Euronext Paris	500	45,855	22 927,50
Actions	21/06/2012	NYSE Euronext Paris	500	45,770	22 885,00
Actions	21/06/2012	NYSE Euronext Paris	600	45,9475	27 568,50
Actions	21/06/2012	NYSE Euronext Paris	500	46,1	23 050,00
Actions	26/06/2012	NYSE Euronext Paris	84	46,18	3 879,12
Actions	27/06/2012	NYSE Euronext Paris	66	46,17	3 047,22
Actions	27/06/2012	NYSE Euronext Paris	75	46,36	3 477,00
Actions	27/06/2012	NYSE Euronext Paris	281	46,395	13 037,00
Actions	27/06/2012	NYSE Euronext Paris	500	46,4529	23 226,45
Actions	27/06/2012	NYSE Euronext Paris	54	45,92	2 479,68
Actions	27/06/2012	NYSE Euronext Paris	66	46,33	3 057,78
Actions	28/06/2012	NYSE Euronext Paris	100	45,6963	4 569,63
Actions	05/07/2012	NYSE Euronext Paris	500	47,105 €	23 552,35 €
Actions	05/07/2012	NYSE Euronext Paris	150	47,13 €	7 069,50 €
Actions	05/07/2012	NYSE Euronext Paris	50	47,15 €	2 357,50 €
Actions	10/07/2012	NYSE Euronext Paris	50	46,30 €	2 315,00 €
Actions	10/07/2012	NYSE Euronext Paris	50	46,341 €	2 317,06 €
Actions	10/07/2012	NYSE Euronext Paris	100	46,22 €	4 622,00 €
Actions	10/07/2012	NYSE Euronext Paris	52	46,286 €	2 406,89 €
Actions	10/07/2012	NYSE Euronext Paris	100	46,28 €	4 628,00 €
Actions	10/07/2012	NYSE Euronext Paris	49	46,353 €	2 271,27 €

Identification de l'actionariat

Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la Société a eu recours auprès d'EUROCLEAR à la procédure des titres au porteur identifiables en date du 29 juillet 2011.

Cette requête sur la répartition de l'actionariat a permis d'identifier 8 056 porteurs qui détiennent 49,2% du capital de la Société au 29 juillet 2011, répartis comme suit :

- Des investisseurs individuels, qui détiennent 20,0% du capital ;
- Des investisseurs étrangers situés notamment au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Belgique et en Suisse, qui détiennent 7,7% du capital ;
- Des investisseurs français et OPCVM, qui détiennent 21,5% du capital.

La Société n'a pas procédé à une nouvelle étude suite à l'augmentation de capital du 4 octobre 2011 qui a eu pour effet de modifier cette répartition, donnant une part plus importante aux investisseurs institutionnels français et étrangers.

Participation des salariés au capital

A la date de dépôt du présent document, il n'existe aucune participation de salariés telle que définie à l'article L.225-102 du Code de commerce.

V.4 Pacte d'actionnaires

Caducité du pacte d'actionnaires signé en date du 31 décembre 2009

L'Autorité des Marchés Financiers a été informée en date du 4 janvier 2010, de la conclusion d'un pacte d'actionnaires entre le groupe SGD et le Groupe NATRA ; ce pacte a été conclu dans le cadre de l'apport par le Groupe NATRA des actifs composant la Division Ingrédients de sa filiale Natraceutical S.A, à la société NATUREX.

Ce pacte était constitutif d'une action de concert et prévoyait un certain nombre d'engagements détaillés dans l'avis AMF 210C0009 publié sur le site de l'AMF en date du 6 janvier 2010.

Ce pacte d'actionnaires est caduc depuis le 28 octobre 2011 et a entraîné la fin de l'action de concert détaillée ci-après.

Action de concert

En date du 28 octobre 2011, suite à une cession de 400 000 titres NATUREX détenus par Natraceutical (Groupe NATRA) à la société SGD, il a été constaté que le Groupe NATRA avait franchi à la baisse le seuil de 5% des droits de vote.

Ce franchissement de seuil à la baisse a entraîné la cessation avec effet immédiat du pacte d'actionnaires conclu entre les parties le 30 décembre 2009.

En conséquence, il a été décidé de mettre fin au concert existant entre Jacques DIKANSKY, la Société SGD et le Groupe NATRA depuis le 30 Décembre 2009.

Compte tenu des intérêts communs et des liens existants entre Jacques DIKANSKY et la Société SGD, l'action de concert entre ces parties est maintenue.

V.5 Franchissements de seuils

Seuils statutaires

La Société n'a fixé dans ses statuts aucune obligation de déclaration de franchissement de seuil du capital ou des droits de vote, à la hausse ou à la baisse, autres que les seuils légaux.

Seuils légaux

Toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder le nombre d'actions ou de droits de vote dépassant les seuils prévus par la réglementation en vigueur (article L.233-7 du code de commerce) doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci. La même information est due lorsque la participation au capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils prévus par la réglementation en vigueur.

Le franchissement de seuil suivant a été déclaré auprès de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) au cours du 1^{er} semestre 2012 :

Déclaration AMF 212C0120 du 20 janvier 2012

- Par courrier reçu le 20 janvier 2012, le Groupe NATRACEUTICAL a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 janvier 2012, le seuil de 5% des droits de vote de la Société et détenir 1 595 002 actions NATUREX (dont 987 308 actions de préférence sans droits de vote), représentant 607 694 droits de vote, soit 20,70% du capital et 8,77% des droits de vote de la Société.

Ce franchissement de seuil résulte de la conversion de 400 000 actions de préférence NATUREX, détenues par NATRACEUTICAL, en actions ordinaires en date du 13 janvier 2012.

Déclaration AMF 212C0724 du 8 juin 2012

- Par courrier reçu le 4 juin 2012 complété par un courrier reçu le 7 juin 2012, la SAS Odyssée Venture, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, par suite de cessions d'actions NATUREX sur le marché :
 - o Le 31 octobre 2011, le seuil de 5% des droits de vote de la Société et détenir à cette date, pour le compte desdits fonds, 322 068 actions NATUREX représentant autant de droits de vote, soit 4,18% du capital et 5,03% des droits de vote à cette date ;
 - o Le 23 décembre 2011, le seuil de 5% des droits de vote de la Société et détenir, à cette date, pour le compte desdits fonds, 320 844 actions NATUREX représentant autant de droits de vote, soit 4,16% du capital et 4,91% des droits de vote.

Par ailleurs, Odyssée Venture a précisé détenir au 4 juin 2012, 320 844 actions NATUREX, représentant autant de droits de vote, soit 4,16% du capital et 4,48% des droits de vote de la Société.

A la date de dépôt du présent document, la Société n'a pas connaissance d'autres franchissements de seuil.

V.6 Actions propres

Auto-Détention

Au 30 juin 2012, la société NATUREX détenait 12 028 actions en auto détention, représentant 0,16% du capital social. Ces actions sont privées de droits de vote et ne donnent pas droit aux distributions de dividende, ni remboursement de prime d'émission.

A la date de dépôt du présent document, NATUREX détient 7 710 actions en propre (0,10% du capital de la Société) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec NATIXIS en juin 2009 et qui a été reconduit chaque année sur la base des autorisations conférées par l'Assemblée générale de la Société à l'effet de procéder à des achats et ventes d'actions propres.

Auto-Contrôle

Aucune action d'autocontrôle n'est détenue par le biais d'aucune des filiales de la Société.

Descriptif du programme de rachat d'actions approuvé lors de l'Assemblée générale du 8 juin 2012

L'Assemblée Générale du 8 juin 2012 a autorisé la Société, dans sa 10^{ème} résolution ordinaire, à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Part maximale du capital autorisé : 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme ;
- Montant maximal consacré au programme : 77 055 800 euros ;
- Prix maximal d'achat par action : 100,00 €.

En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Les objectifs du programme de rachat d'actions par la Société, tels qu'autorisés par l'Assemblée générale du 8 juin 2012 sont les suivants :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action NATUREX par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions ;
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée générale des actionnaires dans la neuvième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera.

Ces opérations pourront être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-15 du règlement général de l'AMF si, d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et, d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

L'Assemblée générale a conféré tous pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Cette autorisation a été donnée pour 18 mois à compter de l'Assemblée générale réunie le 8 juin 2012. Elle met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale mixte du 27 juin 2011.

Lors du précédent programme de rachat, la Société n'a pas utilisé de produits dérivés et ne détient à ce jour aucune position ouverte sur produits dérivés. La Société n'a également pas fait usage de son autorisation d'annuler les actions détenues.

Bilan du contrat de liquidité

Le mandat d'exécution du programme de rachat d'actions a été confié depuis juin 2009, à la société NATIXIS qui intervient en qualité de prestataire de services d'investissement (PSI) afin de réaliser des achats de titres au nom et pour le compte de la Société, dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, et conformément à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

La Société effectue auprès de l'AMF les déclarations mensuelles relatives aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité, procède à la diffusion des bilans semestriels du contrat de liquidité et les publie sur son site internet.

Au titre du contrat de liquidité confié par la société NATUREX à NATIXIS, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2012 :

- 12 028 actions NATUREX
- 106 273,45 euros

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 923 actions NATUREX
- 277 801,85 euros

En date du 16 février 2012, la Société a procédé à un apport complémentaire d'un montant de 300 000 euros au contrat de liquidité.

En effet, la qualité des résultats de NATUREX ces dernières années, les augmentations de capital successives et la politique de croissance externe du Groupe ont eu un impact très significatif sur la liquidité naturelle du titre.

Par ailleurs, la présence au capital d'investisseurs ayant une gestion active de leur participation a fortement multiplié le volume d'échanges sur le marché du titre depuis 18 mois.

Dans ce contexte, l'évaluation du dispositif de liquidité réalisée par NATIXIS a montré un besoin d'augmentation des fonds à disposition afin de réduire la volatilité du titre NATUREX tout en lui assurant une liquidité optimale.

V.7 Capital potentiel

L'Assemblée Générale mixte du 8 juin 2012 a autorisé le Conseil d'Administration, en application des articles L. 225-177 à L. 255-185 du Code de Commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou des options d'achat d'actions existantes de la Société, au bénéfice des membres du personnel salarié, ou de certains d'entre eux, et/ou des mandataires sociaux visés à l'article L. 225-185 du Code de Commerce, de la Société ou de sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

L'Assemblée générale a décidé que le nombre total des options qui seront ouvertes ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3% du capital de la Société existant au jour de la première attribution.

Le prix de souscription des actions nouvelles ou d'achat des actions existantes sera déterminé par le conseil d'administration, le jour de l'attribution des options, et ne pourra être inférieur au prix minimum déterminé par les dispositions légales en vigueur.

L'Assemblée Générale mixte du 8 juin 2012 a pris acte qu'aucune option ne pourra être consentie (i) dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés et annuels sont rendus publics, (ii) dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la Société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la Société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique, et (iii) moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Cette autorisation est valable pour une durée de 38 mois à compter du 8 juin 2012. Elle se substitue et prive d'effet l'autorisation précédente accordée par l'Assemblée générale mixte du 27 juin 2011.

A la date de dépôt du présent document, la Société n'a pas fait usage de cette nouvelle autorisation.

A la date de dépôt du présent document, compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions serait de 2,51%.

Historique des attributions d'options de souscriptions d'actions

La situation des plans d'options de souscription d'actions en vigueur à la date de dépôt du présent document, mis en œuvre par le Conseil d'Administration suite aux décisions prises lors des Assemblées Générales des 14 juin 2006, 30 juin 2007, 30 juin 2008, 30 juin 2009 et 30 juin 2010, est la suivante :

	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14
Date d'attribution par le Conseil d'administration	27/03/2007	25/03/2008	13/03/2009	26/04/2010	15/04/2011
Date de l'AG autorisant les attributions	14/06/2006	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010
Prix d'exercice (€)	49,65	27,54	24,00	30,12	45,33
Point de départ de la période d'exercice	27/03/2010	25/03/2011	13/03/2012	26/04/2013	15/04/2014
Date d'expiration	27/03/2012	25/03/2014	13/03/2015	26/04/2015	15/04/2016
Nombre total d'options attribuées	23 929	47 362	53 650	52 150	57 094
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	<i>4 560</i>	<i>5 600</i>	<i>10 500</i>	<i>12 200</i>	<i>12 000</i>
<i>dont mandataires sociaux</i>	<i>13 000</i>	<i>33 000</i>	<i>33 000</i>	<i>26 000</i>	<i>26 000</i>
<i>Jacques DIKANSKY</i>	<i>10 000</i>	<i>25 000</i>	<i>25 000</i>	<i>18 000</i>	<i>18 000</i>
<i>Thierry LAMBERT</i>	<i>1 500</i>	<i>4 500</i>	<i>4 500</i>	<i>4 500</i>	<i>4 500</i>
<i>Stéphane DUCROUX</i>	<i>1 500</i>	<i>3 500</i>	<i>3 500</i>	<i>3 500</i>	<i>3 500</i>
Nombre total de bénéficiaires	48	59	64	78	195
<i>dont mandataires sociaux</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>3</i>	<i>3</i>
Nombre d'options caduques	18 433	4 972	3 666	4 566	3 043
Nombre d'options souscrites	5 496	132	-	-	-
<i>dont mandataires sociaux</i>	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à souscrire	0	42 258	49 984	47 584	54 051

Le plan n°10 est arrivé à échéance le 27 mars 2012, il est par conséquent totalement caduc à la date de publication du présent document.

Options consenties aux mandataires sociaux et aux dix premiers salariés non mandataires sociaux sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites	Prix (EUR)	Plan	Date d'échéance
--	--	------------	------	-----------------

Options consenties sur la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2012 aux mandataires sociaux par l'émetteur et par toute société du Groupe		Néant		
--	--	-------	--	--

Options levées sur la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2012 par les mandataires sociaux de l'émetteur et de toute société du Groupe		Néant		
--	--	-------	--	--

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites	Prix moyen pondéré (EUR)	Plan	Date d'échéance
--	--	--------------------------	------	-----------------

Options consenties, sur la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2012, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé		Néant		
---	--	-------	--	--

Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment levées, sur la période du 1 ^{er} au 30 juin 2012, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé	3 360	49,65	10	27/03/2012
---	-------	-------	----	------------

Le Conseil d'administration de NATUREX a constaté en date du 29 mars 2012, une levée d'options de souscription d'actions correspondant au plan n°10 attribué par le Conseil d'administration du 27 mars 2007 dont l'échéance était au 27 mars 2012 :

- 5 496 options ont été exercées par 22 bénéficiaires salariés, donnant lieu à la création de 5 496 actions ordinaires nouvelles, dont 3 360 attribuées aux dix premiers salariés non mandataires sociaux ;
- Les mandataires sociaux dirigeants n'ont pas exercé leurs options dans le cadre de ce plan.

Compte tenu de l'échéance du plan en date du 27 mars 2012, les options non souscrites sont caduques.

En date du 29 juin 2012, la Société a constaté une levée d'options de souscription d'actions correspondant au plan n°11 attribué par le Conseil d'administration du 25 mars 2008 dont l'échéance est fixée au 25 mars 2014 :

- 132 options ont été exercées par 1 bénéficiaire salarié, donnant lieu à la création de 132 actions ordinaires nouvelles.

Aucune autre levée n'a été enregistrée par la Société à la date de dépôt du présent document.

V.8 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et distribution de dividende

Affectation du résultat de l'exercice 2011 et distribution de dividende

L'assemblée générale de NATUREX S.A, réunie le 8 juin 2012, a décidé, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le profit de l'exercice clos le 31 décembre 2011, s'élevant à la somme de 3 908 053,21 euros de la manière suivante :

- Prélever la somme de 770 558 euros au titre du dividende ;
- Affecter 5% du bénéfice, soit 195 402,66 euros au poste « Réserves légales » qui sera ainsi porté de 592 651,14 euros à 788 053,80 euros ;
- Affecter le solde du bénéfice, soit 2 942 092,55 euros au poste « Report à nouveau » qui sera ainsi porté de - 351 744,68 euros à 2 590 347,87 euros.

Ainsi, le dividende global revenant à chaque action a été fixé à 0,10 €, l'intégralité du montant distribué étant éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Cette distribution a été mise en paiement le 30 juillet 2012.

Option de paiement du dividende en espèces ou en actions

L'assemblée générale du 8 juin 2012 a également proposé aux actionnaires d'opter pour le paiement du dividende en espèces ou en actions entre le 15 juin 2012 et le 18 juillet 2012 inclus pour en faire la demande auprès des intermédiaires financiers habilités à payer le dividende et/ou de la société.

Le prix de l'action remise en paiement du dividende a été fixé à 41,01 euros, correspondant à 90% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date de l'Assemblée générale du 8 juin 2012, diminué du montant net du dividende, conformément aux dispositions de l'article L.232-19 du Code de commerce.

Deux avis Euronext détaillant les modalités pratiques de cette option sont parus les 4 et 12 juin 2012.

Le paiement du dividende en espèces et l'admission des actions nouvelles sur NYSE Euronext Paris ont eu lieu le 30 juillet 2012.

Le Conseil d'administration de la Société a constaté l'émission de 16 871 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 1,50 euro résultant de l'exercice de l'option du paiement de dividende en actions, et l'augmentation de capital en découlant.

Ces actions portent jouissance au 1^{er} janvier 2012 et se répartissent comme suit :

- 15 024 actions ordinaires nouvelles, sur présentation de 5 103 134 coupons ;
- 1 847 actions de préférence nouvelles, sur présentation de 757 308 coupons.

Le capital a ainsi été augmenté de 25 306,50 euros et s'élève à la date de dépôt du présent document, à 11 592 118,50 euros pour 7 728 079 actions de 1,50 euro de valeur nominale.

VI. Carnet de l'actionnaire

NATUREX est coté depuis octobre 1996 sur NYSE Euronext à Paris, compartiment B



Nombre de titres composant le capital à la date de dépôt du présent document :
7 728 079

- ▶ 6 968 924 actions ordinaires (ISIN FR0000054694)
- ▶ 759 155 actions de préférence (ISIN FR0010833251)

NATUREX fait partie des indices CAC Small, Gaïa Index.

NATUREX est éligible au SRD « long-seulement ».

En décembre 2011, NATUREX a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR de NATUREX se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole NTUXY.

MNEMO : NRX - Reuters : NATU.PA - Bloomberg : NRX:FP - DR Symbol: NTUXY

▶ Gestion des titres

La gestion des titres inscrits en nominatif pur est assurée par l'établissement :

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICE

Service Nominatif Clientèle Emetteurs

B.P. 81236

44312 NANTES CEDEX 3

▶ Gestion du contrat de liquidité

La gestion du contrat de liquidité est assurée par NATIXIS Corporate Broking.

▶ Suivi analystes

ARROWHEAD, BERENBERG BANK, CM-CIC SECURITIES, DAVY RESEARCH, ID Midcaps, KEPLER CAPITAL MARKET, NATIXIS, PORTZAMPARC, SOCIETE GENERALE.

▶ Calendrier de communication financière 2012

Informations financières

Chiffre d'affaires Q1 2012	26 avril 2012
Résultats Q1 2012	29 mai 2012
Chiffre d'affaires 1er semestre 2012	25 juillet 2012
Résultats 1er semestre 2012	30 août 2012
Chiffre d'affaires Q3 2012	5 novembre 2012
Résultats Q3 2012	29 novembre 2012
Chiffre d'affaires annuel 2012	24 janvier 2013
Résultats annuels 2012	27 mars 2013

Diffusion des communiqués à la clôture de la Bourse

► Information auprès des actionnaires individuels et investisseurs institutionnels

Depuis son introduction en Bourse, NATUREX entretient avec ses actionnaires, tant individuels qu'institutionnels, une relation de confiance fondée sur le dialogue et la transparence.

NATUREX s'est engagé à informer ses actionnaires sur son activité, sa stratégie et ses perspectives de développement de manière directe, précise et dans la durée.

A cette fin, NATUREX met à la disposition du public l'ensemble des informations financières publiées (communiqués de presse, document de référence, présentations financières...) par le biais de son site internet www.naturex.com, accessible en version française et anglaise :

Le document de référence

Disponible à la fois en français et en anglais, ce document est téléchargeable depuis le site internet de NATUREX et disponible en version imprimée, sans frais sur simple demande auprès de la Société.

La Lettre aux Actionnaires

Editée deux fois par an, elle est disponible sur le site internet et adressée aux actionnaires identifiés par NATUREX.

Soucieux de nouer un dialogue permanent avec ses actionnaires individuels et institutionnels, NATUREX participe tout au long de l'année à de nombreuses manifestations ou rencontres :

Réunions d'information et visites de sites

Deux réunions SFAF sont organisées chaque année à l'occasion de la présentation des résultats annuels et semestriels à la communauté financière (investisseurs, analystes, presse financière).

NATUREX organise également des visites de sites industriels en France sur son site d'Avignon et en Europe.

Rencontres investisseurs

NATUREX participe à de nombreuses rencontres investisseurs sous forme de one to one, conférences ou road-shows, en France et à l'étranger (Londres, Francfort, Bruxelles, Amsterdam, Genève, Etats-Unis).

Le Salon Actionaria

Evènement incontournable de l'année, NATUREX participe au Salon Actionaria de Paris depuis sa création. Cette manifestation est l'occasion de rencontrer les actionnaires individuels et de dialoguer directement avec eux.

► Evolution de la valeur

	Cours (en €)			Volumes (en nombre de titres)		Capitaux (en millions d'€)
	Moyen (clôture)	Le + haut	Le + bas	Par mois	Par séance de cotation	Total mensuel
Exercice 2008	27,33	37,49	20,15	87 728	4 087	2,38
Exercice 2009	25,54	32,10	18,60	87 895	4 185	2,31
Exercice 2010	33,21	45,00	31,26	118 373	4 967	3,83
Janvier 2011	41,20	43,13	39,46	147 664	7 032	6,32
Février 2011	40,80	42,12	37,32	109 848	5 492	4,62
Mars 2011	41,02	42,90	34,46	301 525	13 110	12,80
Avril 2011	48,15	52,14	43,26	394 607	20 769	19,11
Mai 2011	51,41	57,67	48,71	324 250	14 739	17,42
Juin 2011	54,56	58,51	50,91	236 774	10 762	13,40
Juillet 2011	54,69	61,56	50,17	242 748	11 559	13,83
Août 2011	48,78	53,32	40,74	360 821	15 688	17,76
Septembre 2011	49,80	53,32	46,53	158 012	7 182	8,17
Octobre 2011	50,91	55,62	43,59	204 378	9 732	10,24
Novembre 2011	51,28	55,0	46,09	194 446	8 838	10,01
Décembre 2011	48,21	51,90	46,20	226 040	10 764	10,86
Exercice 2011	48,43	61,56	37,32	241 759	11 306	12,04
Janvier 2012	48,18	51,86	46,65	207 467	9 430	9,95
Février 2012	49,65	50,69	48,32	180 621	8 601	8,96
Mars 2012	51,81	54,50	49,27	140 319	6 378	7,28
Avril 2012	49,68	54,47	47,51	231 754	12 198	11,60
Mai 2012	45,93	49,40	42,50	190 109	8 641	8,72
Juin 2012	46,78	48,50	45,40	102 901	4 900	4,80
Juillet 2012	46,49	47,90	44,13	100 310	4 560	4,65

Source : NYSE Euronext Paris (Informations mensuelles, Extrêmes et moyennes de la période)

Au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2012, le volume moyen mensuel de titres échangés s'est élevé à 203 301 titres générant 12,04 millions d'euros de capitaux sur la période, et le cours moyen de clôture s'est élevé à 49,63 euros par action.

En date du 29 juin 2012, le cours de clôture de l'action NATUREX était de 46,63 euros pour 3 656 titres échangés sur la séance. La capitalisation boursière s'élevait à cette date à 359,6 millions d'euros.

VII. Description des principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois restants de l'exercice

La politique de gestion des risques financiers (risques de crédit, risques de liquidité, risques de change, risques de taux) est détaillée en note 15 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

A l'exception des éléments exposés dans cette note, la Société n'a relevé pour les six mois à venir, aucune évolution significative des risques et incertitudes inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de marché tels que décrits dans le Document de Référence 2011 pages 47 à 52 (Chapitre développement Durable - §III-identification et gestion des principaux facteurs de risques), déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2012 sous le numéro D.12-0424 et disponible sur le site internet de la société (www.naturex.com) ou de l'AMF (www.amf-france.org).

Concernant le risque identifié « Dépendance à l'égard des dirigeants », et suite à l'indisponibilité prolongée de Monsieur Jacques DIKANSKY pour raisons de santé, la Société estime avoir pris les mesures nécessaires afin de pallier aux conséquences de cette situation et de ne pas pénaliser le développement du Groupe dans ses orientations stratégiques :

- Sur le plan de la gouvernance, lors de l'Assemblée générale mixte le 8 juin 2012, Monsieur Jacques DIKANSKY et Monsieur Thierry LAMBERT ont été renouvelés dans leur mandat d'administrateur de la Société, pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017. Le Conseil d'administration est par ailleurs composé de Messieurs Paul et Olivier LIPPENS, administrateurs indépendants et dirigeants de FINASUCRE, Monsieur Stéphane DUCROUX, Vice-Président de NATUREX Inc., et Madame Jacqueline DIKANSKY.

Après délibérations, le Conseil d'administration de NATUREX a confirmé la réélection de Monsieur Jacques DIKANSKY en tant que Président pour la durée de son mandat d'administrateur. Cependant, son état de santé ne lui permettant pas à ce jour d'assurer cette fonction, la présidence effective du Conseil d'administration est déléguée à Monsieur Thierry LAMBERT, en sa qualité de Vice-Président ; Monsieur LAMBERT est également nommé aux fonctions de Directeur Général de NATUREX.

Le Conseil d'administration a précisé que si l'état de santé de Monsieur Jacques DIKANSKY le lui permettait, il sera envisagé de lui confier à nouveau la Direction Générale de la Société, Monsieur Thierry LAMBERT retrouvant alors sa fonction de Directeur Général Délégué.

NATUREX s'est engagé depuis quelques mois dans une démarche de structuration du gouvernement de l'entreprise qui passe par :

- la création de Comités du Conseil d'administration, dont le Comité de direction, le Comité d'audit, le Comité de nomination et rémunérations dans le but de formaliser les processus de décisions stratégiques ;
- l'élargissement du Conseil d'administration à d'autres administrateurs, et notamment des administrateurs indépendants.

- Sur le plan opérationnel, un Comité de Direction a été constitué autour de Thierry LAMBERT, Vice-Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société, réunissant les cadres dirigeants expérimentés en charge des principales directions opérationnelles du Groupe, et qui pour la plupart travaillent au sein de NATUREX depuis de nombreuses années.

VIII. Perspectives – tendances

La demande en alternatives plus naturelles à certains ingrédients est forte et croissante, à la fois sur le plan géographique (marchés traditionnels d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord / marchés émergents d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est), mais également sur un plan sectoriel (forte pénétration des ingrédients naturels non seulement dans l'agro-alimentaire mais également dans les produits à effet santé et cosmétiques), et cela malgré le contexte macro-économique difficile, notamment en Europe.

Les performances réalisées sur ce 1^{er} semestre de l'exercice 2012 confirment le savoir-faire technique et le dynamisme commercial de NATUREX sur des marchés durablement porteurs.

Forts de ces résultats et sa capacité à développer de nouveaux projets à forte valeur ajoutée, NATUREX entend ainsi poursuivre sa stratégie de développement fondée d'une part sur une croissance organique soutenue, et d'autre part sur une politique de recherche d'acquisitions ciblées et porteuses de synergies.

Sur le second semestre, NATUREX poursuivra l'intégration des sociétés acquises ces derniers mois.

La Société n'a donné aucune prévision pour l'exercice 2012.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET ANNEXES AU 30 JUIN 2012

SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE.....	55
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	56
ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL.....	57
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	58
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	59
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	61
NOTE 1 INFORMATIONS GENERALES.....	61
NOTE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	63
NOTE 3 DECLARATION DE CONFORMITE.....	67
NOTE 4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	68
NOTE 5 METHODES ET REGLES D’EVALUATIONS.....	71
NOTE 6 REGROUPEMENT D’ENTREPRISES.....	79
NOTE 7 GOODWILL.....	86
NOTE 8 ACTIFS NON COURANTS.....	87
NOTE 9 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	88
NOTE 10 STOCKS ET EN COURS.....	90
NOTE 11 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	90
NOTE 12 DETTES FINANCIERES.....	91
NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL.....	94
NOTE 14 PROVISIONS COURANTES.....	95
NOTE 15 GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....	96
NOTE 16 SECTEURS OPERATIONNELS.....	97
NOTE 17 CHARGES DE PERSONNEL.....	100
NOTE 18 CHARGES EXTERNES ET FRAIS DE DEVELOPPEMENT.....	102
NOTE 19 AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES.....	103
NOTE 20 AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES NON COURANTES.....	103
NOTE 21 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	104
NOTE 22 IMPOT SUR LES BENEFICES.....	104
NOTE 23 GESTION DU CAPITAL.....	106
NOTE 24 PARTIES LIEES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	107
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L’INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012.....	109

BILAN CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011
ACTIF NON-COURANT			
Goodwill	7	103 188	93 467
Autres immobilisations incorporelles	8	9 557	9 266
Immobilisations corporelles	8	110 680	103 174
Actifs financiers	8	1 702	1 167
Instruments dérivés non courants	9	213	343
Impôts différés actifs	22	3 993	2 480
ACTIF COURANT		225 549	216 321
Stocks	10	135 111	115 150
Instruments dérivés courants	9	429	1 200
Créances d'impôt exigibles		667	667
Clients et autres débiteurs	11	73 619	61 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	15 722	37 662
TOTAL ACTIF		454 882	426 218

<i>En milliers d'euros</i>		30/06/2012	31/12/2011
Capital		11 567	11 558
Prime d'émission		164 863	164 594
Réserves		61 839	44 307
Résultat de la période		9 028	15 628
CAPITAUX PROPRES		247 297	236 088
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		246 908	235 714
Participations ne donnant pas le contrôle		389	374
PASSIF NON-COURANT		111 081	103 904
Dettes financières non courantes	12	93 064	87 327
Instruments dérivés non courants	9	1 991	2 254
Avantages du personnel	13	4 161	2 913
Impôts différés passifs	22	11 865	11 409
PASSIF COURANT		96 504	86 227
Dettes financières courantes	12	23 037	17 588
Instruments dérivés courants	9	947	893
Provisions courantes	14	44	40
Dettes d'impôts exigibles		4 005	1 582
Fournisseurs et autres crédateurs		66 884	65 208
Concours bancaires	12	1 586	916
TOTAL PASSIF		454 882	426 218

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2012	30/06/2011
Chiffre d'affaires	16	147 154	127 925
Production stockée		7 559	6 822
Subventions d'exploitation		1 162	1 321
Autres produits de l'activité		3 581	2 039
Achats consommés		-65 849	-59 307
Charges de personnel		-29 313	-24 019
Charges externes	18	-35 267	-31 167
Impôts et taxes		-637	-510
Dotations aux amortissements	8	-7 332	-6 197
Autres charges opérationnelles courantes	19	-3 173	-878
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		17 885	16 029
Autres charges opérationnelles non courantes	20	-1 714	-
RESULTAT OPERATIONNEL	16	16 170	16 029
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		129	138
Coût de l'endettement financier brut		-2 482	-2 938
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	21	-2 353	-2 800
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	21	-578	913
RESULTAT AVANT IMPÔT		13 239	14 142
CHARGE D'IMPÔT	22	-4 211	-4 408
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 028	9 734
Résultat de la période attribuable aux :			
propriétaires de la société		9 012	9 735
participations ne donnant pas le contrôle		16	-1
Résultat par action :	23.2		
résultat de base par action (en euros)		1,1692	1,5186
résultat dilué par action (en euros)		1,1405	1,4677

ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
RESULTAT NET DE LA PERIODE	9 028	9 734
Profits / pertes résultant de la conversion des états financiers d'une activité à l'étranger	3 028	-2 234
Juste valeur des instruments de couverture		
Variation de juste valeur des instruments de couverture	164	306
Impôts différés sur les instruments de couverture	-65	-103
RESULTAT GLOBAL TOTAL	12 155	7 704
Attribuable aux propriétaires de la société	12 140	7 705
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	15	-1

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Résultat	9 028	9 734
Ajustements n'ayant pas d'impact sur la trésorerie :		
Dotations nettes d'amortissements et provisions	7 695	4 819
Charges et produits liés aux stocks options	109	45
Plus ou moins values de cessions	51	47
Coût de l'endettement financier net	2 353	2 800
Autres produits et charges financiers	578	(913)
Charge d'impôt	4 211	4 408
Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle, avant variation de BFR	24 025	20 939
Impôt versé	(2 652)	(3 029)
Variation des stocks	(15 079)	(7 004)
Variation des créances clients et comptes rattachés	(9 835)	(8 088)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(3 306)	3 479
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	A	(6 846)
Acquisition de filiale, net de la trésorerie acquise	(11 758)	-
Investissements incorporels	(1 244)	(2 217)
Investissements corporels	(9 690)	(5 130)
Investissements financiers	(552)	(371)
Cessions d'immobilisations	1 502	30
Remboursements immobilisations financières	33	250
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	B	(21 709)
Produits de l'émission d'actions	277	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère, nets	-	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	18 428	7 000
Remboursements d'emprunts, net des instruments dérivés	(9 936)	(7 659)
Remboursements des dettes résultants de contrats de location-financement	(96)	-
Variation des autres passifs financiers	1 207	(408)
Produits de cession d'actions propres	-	-
Intérêts financiers versés	(2 932)	(2 229)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	C	(3 296)
Variation de trésorerie	A+B+C	(21 608)
<i>Trésorerie de clôture</i>	14 136	10 608
<i>Trésorerie d'ouverture</i>	36 746	16 166
<i>Effet des variations de change sur la trésorerie détenue</i>	1 002	1 122
Variation de la trésorerie	(21 608)	(4 436)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Part du Groupe

Part du Groupe <i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Actions propres	Réserves Groupe	Ecarts de conversion	Résultat part du groupe	Capitaux propres (part du Groupe)
Capitaux propres au 1er janvier 2012	11 558	164 594		41 051	2 891	15 619	235 714
Résultat de l'exercice						9 012	9 012
Variation des écarts de conversion					3 029		3 029
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt				99			99
Autres éléments du résultat global	-	-	-	99	3 029	-	3 128
Résultat global total de la période	-	-	-	99	3 029	9 012	12 140
Affectation des résultats	-	-	-	15 619	-	(15 619)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(771)	-	-	(771)
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-
Exercice stocks options	8	268	-	-	-	-	277
Avantages stocks options	-	-	-	109	-	-	109
Variation des actions propres	-	-	(561)	-	-	-	(561)
Quote-part minoritaires acquise	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires	8	268	(561)	14 957	-	(15 619)	(946)
Capitaux propres au 30 juin 2012	11 567	164 863	(561)	56 107	5 920	9 012	246 908

Part du Groupe <i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Actions propres	Réserves Groupe	Ecarts de conversion	Résultat part du groupe	Capitaux propres (part du Groupe)
Capitaux propres au 1er janvier 2011	9 616	118 447	(201)	26 625	(894)	14 810	168 403
Résultat de l'exercice						15 619	15 619
Variation des écarts de conversion					3 785		3 785
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt				77			77
Autres éléments du résultat global	-	-	-	77	3 785	-	3 862
Résultat global total de la période	-	-	-	77	3 785	15 619	19 481
Affectation des résultats	-	-	-	14 810	-	(14 810)	-
Distribution de dividendes	16	507	-	(641)	-	-	(118)
Augmentation du capital	1 926	45 641	-	-	-	-	47 566
Exercice stocks options	-	-	-	-	-	-	-
Avantages stocks options	-	-	-	180	-	-	180
Variation des actions propres	-	-	201	-	-	-	201
Quote-part minoritaires acquise	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires	1 942	46 147	201	14 349	-	(14 810)	47 830
Capitaux propres au 31 décembre 2011	11 558	164 594		41 051	2 891	15 619	235 714

Rapport financier semestriel

Exercice 2012 (Du 1er janvier au 30 juin 2012)

Participations ne donnant pas le contrôle

Total des capitaux propres <i>en milliers d'euros</i>	Capitaux propres (part du Groupe)	Participations ne donnant pas le contrôle				Total Capitaux Propres
		Réserves	Ecarts de conversion	Résultat	Capitaux propres	
Capitaux propres au 1er janvier 2012	235 714	416	(51)	9	374	236 088
Résultat de l'exercice	9 012			16	16	9 028
Variation des écarts de conversion	3 029	-	(1)	-	(1)	3 028
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt	99	-	-	-	-	99
Autres éléments du résultat global	3 128	-	(1)	-	(1)	3 127
Résultat global total de la période	12 140	-	(1)	16	15	12 155
Affectation des résultats	-	9	-	(9)	-	-
Distribution de dividendes	(771)	-	-	-	-	(771)
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Exercice stocks options	277	-	-	-	-	277
Avantages stocks options	109	-	-	-	-	109
Variation des actions propres	(561)	-	-	-	-	(561)
Quote-part minoritaires acquise	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires	(946)	9	-	(9)	-	(946)
Capitaux propres au 30 juin 2012	246 908	425	(52)	16	389	247 297

Total des capitaux propres <i>en milliers d'euros</i>	Capitaux propres (part du Groupe)	Participations ne donnant pas le contrôle				Total Capitaux Propres
		Réserves	Ecarts de conversion	Résultat	Capitaux propres	
Capitaux propres au 1er janvier 2011	168 403	408	(56)	8	360	168 763
Résultat de l'exercice	15 619			9	9	15 628
Variation des écarts de conversion	3 785	-	5	-	5	3 791
Variation de juste valeur des instruments de couverture, nette d'impôt	77	-	-	-	-	77
Autres éléments du résultat global	3 862	-	5	-	5	3 868
Résultat global total de la période	19 481	-	5	9	14	19 495
Affectation des résultats	-	8	-	(8)	-	-
Distribution de dividendes	(118)	-	-	-	-	(118)
Augmentation du capital	47 566	-	-	-	-	47 566
Exercice stocks options	-	-	-	-	-	-
Avantages stocks options	180	-	-	-	-	180
Variation des actions propres	201	-	-	-	-	201
Quote-part minoritaires acquise	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires	47 830	8	-	(8)	-	47 830
Capitaux propres au 31 décembre 2011	235 714	416	(51)	9	374	236 088

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 INFORMATIONS GENERALES

1.1 Faits majeurs de la période

1.1.1 Acquisition de PEKTOWIN

NATUREX a annoncé en janvier 2012 l'acquisition de 100% du capital de PEKTOWIN, une société polonaise spécialisée dans les pectines et les jus concentrés de fruits et légumes.

ZPOW PEKTOWIN SA (PEKTOWIN) est une société polonaise située à Jaslo (Sud-Est du pays), spécialisée dans la production de pectines de pommes et de citrus et de jus concentrés de fruits et légumes, ainsi que dans une moindre mesure la préparation de produits alimentaires transformés.

Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie du Groupe d'accélérer son développement international, d'élargir sa gamme de produits et de renforcer sa présence industrielle, notamment dans les pays émergents. Par ailleurs, elle permet à NATUREX, non seulement de renforcer son outil industriel dans le domaine des pectines, mais également de bénéficier d'une capacité d'extension importante afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients.

Cette acquisition est accompagnée de l'ouverture d'un bureau commercial à Varsovie (Pologne). L'implantation commerciale de NATUREX à Varsovie et la pénétration actuelle de PEKTOWIN dans l'industrie agro-alimentaire polonaise vont renforcer significativement la présence du Groupe en Europe de l'Est auprès d'une clientèle élargie et favoriser localement la promotion et la commercialisation de l'ensemble de ses gammes de produits.

L'acquisition définitive de PEKTOWIN a ainsi été signée en date du 11 janvier 2012, date de levée des conditions suspensives d'usage liées à la privatisation de la société ZPOW PEKTOWIN SA (PEKTOWIN) au profit de NATUREX.

NATUREX a immédiatement procédé au remplacement des organes d'administration de PEKTOWIN, marquant ainsi une première étape dans l'intégration de la société qui est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} janvier 2012.

Le coût d'acquisition (égal au prix d'acquisition) de 5,6 millions d'euros fait ressortir un goodwill provisoire de 2 millions d'euros au 30 juin 2012.

1.1.2 Acquisition des sociétés VALENTINE

NATUREX a annoncé en mars l'acquisition de VALENTINE, une entreprise indienne spécialisée dans la production de poudres de fruits et légumes et de couleurs naturelles pour l'industrie agroalimentaire. VALENTINE est composée des sociétés VALENTINE AGRO PRIVATE LTD et VALENTINE FOODS PRIVATE LTD.

Entreprise indienne créée en 1994, spécialisée dans la production de colorants naturels (annatto, curcuma...) et de poudres de fruits et de légumes (tomate, betterave...), VALENTINE emploie environ 40 personnes et possède deux usines situées à proximité de Bombay.

Parallèlement à cette acquisition, NATUREX a mis en place un bureau d'achat, afin de pouvoir mieux bénéficier de la richesse des matières premières du pays à l'échelle du Groupe.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de développement de NATUREX dans les pays émergents. NATUREX renforce significativement sa présence commerciale en Inde où VALENTINE réalise la majorité de ses ventes. Cette première implantation industrielle en Asie vient compléter les pôles de production régionaux du Groupe en Europe et dans la zone Amériques, notamment pour les couleurs naturelles. Forte de son expertise dans les techniques de formulation et d'atomisation, VALENTINE a su fidéliser au fil des années, une clientèle renommée parmi l'industrie agroalimentaire indienne, constituée à la fois de sociétés locales et de filiales de multinationales.

Au 30 juin 2012 NATUREX détient 91,68% des titres de VALENTINE AGRO PRIVATE LTD et 100% des titres de VALENTINE FOODS PRIVATE LTD. L'intégralité des titres de VALENTINE AGRO PRIVATE LTD sera définitivement acquise au cours du second semestre 2012.

Les deux sociétés ont été intégrées en date du 1^{er} avril 2012 en intégration globale.

Les prix d'acquisition de 3,9 millions d'euros pour VALENTINE AGRO et 1,8 millions d'euros pour VALENTINE FOODS font ressortir des goodwill provisoires de 3,4 millions d'euros et 1,7 millions d'euros au 30 juin 2012.

1.1.3 Intégration des sociétés BURGUNDY

En octobre 2011, NATUREX a procédé à l'acquisition de la société BURGUNDY, spécialisée dans la production et la commercialisation d'extraits végétaux pour les industries nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique, dont les ventes ont été consolidées à partir du 1^{er} octobre 2011.

Cette opération a permis à la fois de renforcer l'outil industriel du Groupe avec deux sites de production et également d'accroître sa capacité à répondre aux besoins de ses clients en développant son expertise dans la nutraceutique, la pharmacie et la cosmétique, grâce à un portefeuille produits complémentaire (dossiers ASMF, nouveaux extraits naturels, principes actifs).

Au 31 décembre 2011, l'intégration était en grande partie terminée, se finalisant par une transmission universelle de patrimoine (TUP) de la société française à NATUREX SA en date du 1^{er} janvier 2012. Le rapprochement de l'entité espagnole de BURGUNDY avec NATUREX SL est prévu au cours du second semestre 2012.

Le premier semestre 2012 a été marqué par l'intégration des sociétés BURGUNDY France et BURGUNDY Iberia dans l'organisation du Groupe NATUREX.

Le premier semestre 2012 a été marqué par l'intégration des sociétés BURGUNDY France et BURGUNDY Iberia dans l'organisation du Groupe NATUREX.

1.2 Evènements post clôture

1.2.1 Acquisition de ITRAD

NATUREX a acquis l'ensemble des parts sociales d'ITRAD, une société ivoirienne basée à Abidjan spécialisée dans la récolte d'Arils à destination de l'industrie agro-alimentaire, pour un prix total de 54 000 Livres Sterling.

Compte tenu de la proximité de la date d'acquisition avec le 30 juin 2012 et du caractère non significatif de l'activité de la société sur la période ITRAD sera consolidée en intégration globale au second semestre 2012.

NOTE 2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Sociétés du périmètre et méthodes de consolidation

Au 30 juin 2012, le périmètre de consolidation est le suivant :

Dénomination Sociale	Adresse	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Naturex SA	Site D'Agroparc - BP 1218 84911 AVIGNON Cedex 9 France N° SIRET 384 093 563 000 29 Code APE : 2053Z	N/A	N/A	Intégration globale
Burgundy Iberia	Poligono Industrial Sector Mas Puigvert Ouest 08389 Palafolls (Barcelone) Espagne	100%	100%	Intégration globale
KF Specialty Ingredients Pty Ltd	9 Garling Road, Kings Park, NSW 2148, Australie	100%	100%	Intégration globale
Naturex AG	Industriestrasse, 8, 9220 Bischofszell Suisse	100%	100%	Intégration globale
Naturex Australia Pty Ltd	9 Garling Road, Kings Park, NSW 2148, Australie	100%	100%	Intégration globale
Naturex Coöperatief U.A	Lairessestraat 154, 1075 HL Amsterdam, Pays -Bas	100%	100%	Intégration globale
Naturex Cooperative LLC	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex (Corée)	Room 503, Leaders Bldg, 274-4, SeoHyun- dong, Bundang-gu, SeongNam-si, GyeongGi- do, 463-824 Corée	100%	100%	Intégration globale

Rapport financier semestriel

Exercice 2012 (Du 1er janvier au 30 juin 2012)

Dénomination Sociale	Adresse	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Naturex GMBH	Kranhais Süd Zolhafen 24, 50678 Köln Allemagne	100%	100%	Intégration globale
Naturex Holdings Inc	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex Inc	375 Huyler Street South Hackensack, NJ 07606 Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Naturex Inc (Canada)	5955 Airport Road Suite 206 Mississauga L4V1R9, Ontario Canada	100%	100%	Intégration globale
Naturex - Ingredientes Naturais Ltda	Av. Burity 5391 distrito Industrial 69075-000 Manaus Brésil	100%	100%	Intégration globale
Naturex Ingredientes Naturales S.A. de C.V	Sócrates 128, Int. 103 y 104; Col. Polanco, Mexico D.F. 11560 Mexique	100%	100%	Intégration globale
Naturex K.K	TKK Bldg. 8th Floor, 1-2, Kanda- Tomiya-macho, Chiyoda-ku, 101-0043 Tokyo, Japon	100%	100%	Intégration globale
Naturex LLC	15 Krijanovskogo Str. Block 5, Office 211 11728 Moscou, Russie	99%	99%	Intégration globale
Naturex Ltd	Swadlincote, Derbyshire, DE12 6JX, Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
Naturex Maroc	Technopole Nouasser BP 42 - 20240 Nouasser Maroc	96%	96%	Intégration globale
Naturex SpA	Via Galileo Ferraris, 44, 21042 Caronno Pertusella (VA) Italie	100%	100%	Intégration globale
Naturex Spain SL	Autovía A3, salida 343. Camino de Torrent S/N 46930 Quart de Poblet Espagne	100%	100%	Intégration globale
Naturex SPRL	Val d'or Guldelle 96 1200 Brussels Belgique	100%	100%	Intégration globale
Naturex Trading Shanghai Co, Ltd	Room 318, Building 2 N°8 1305, Huajing Road, Xuhui District Shanghai, 200231 Chine	100%	100%	Intégration globale
Valentine Agro Private Limited	1-3 Unmesh, 1255 Old Prabhadevi Road, Mumbai – 400025 Inde	92%	100%	Intégration globale
Valentine Foods Private Limited	1-3 Unmesh, 1255 Old Prabhadevi Road, Mumbai – 400025 Inde	100%	100%	Intégration globale
ZPOW PEKTOWIN SA	Jaslo, ul. //K.K. Baczyńskiego 29, 38-200 Jaslo Pologne	100%	100%	Intégration globale
Naturex UK	Swadlincote, Derbyshire, DE12 6JX, Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
SCI Les Broquetons	Site D'Agroparc - BP 1218 84911 AVIGNON Cedex 9 France	100%	100%	Intégration globale
The Talin Co Ltd	Master House, 107 Hammersmith Road London, W140QH, Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
Biopolis	c/ Catedrático Agustín Escardino, 9 Edif. 2 Parc Científic Universitat de Valencia 46980 Paterna (Valence) Espagne	25%	25%	Non consolidée

2.2 Variation du périmètre de la période

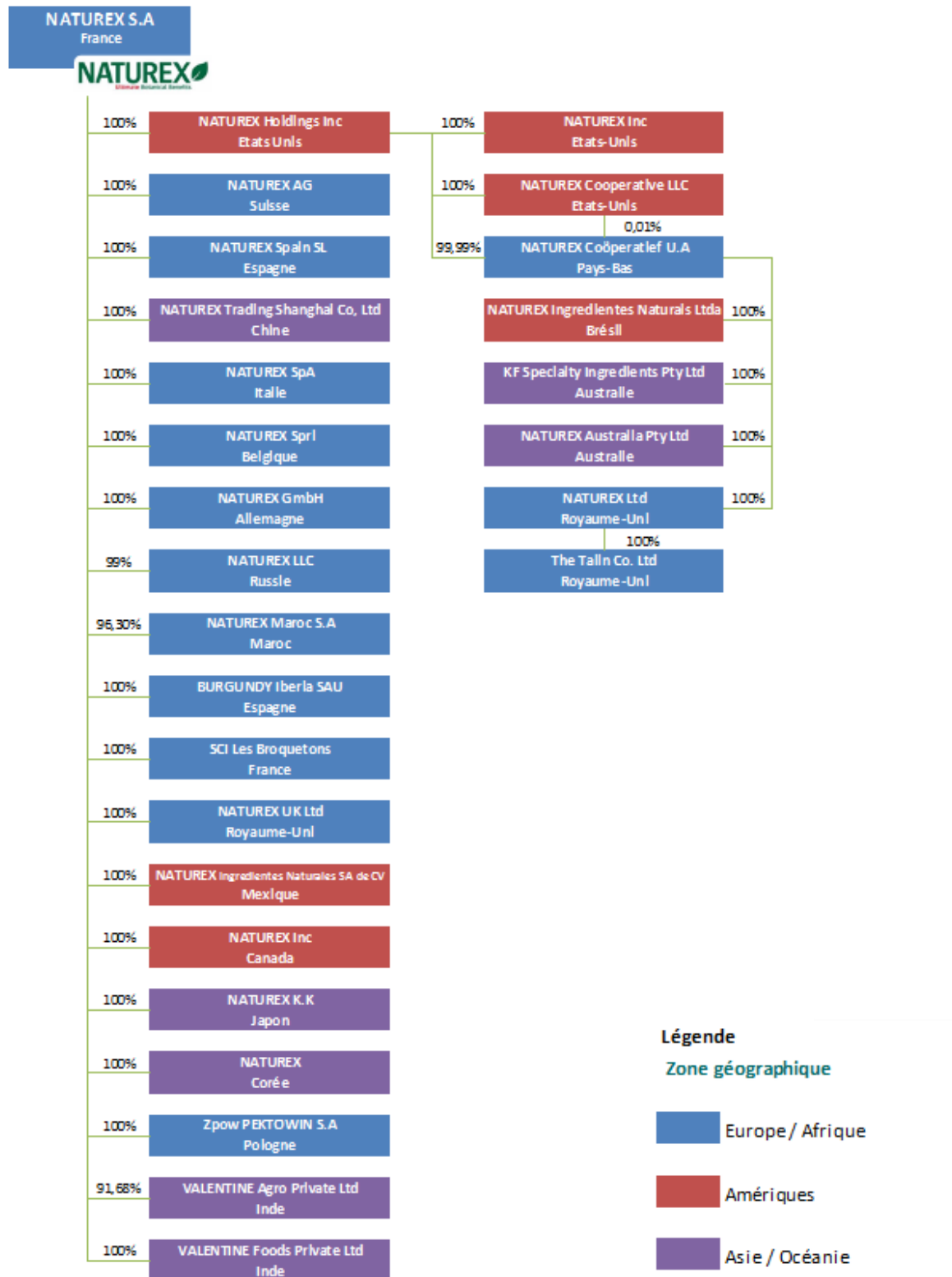
Trois sociétés ont rejoint le Groupe au cours du premier semestre 2012 :

- VALENTINE AGRO PRIVATE LIMITED, en Inde, acquise et détenue à 91,68% par NATUREX SA ;
- VALENTINE FOODS PRIVATE LIMITED, en Inde, acquise et détenue à 100% par NATUREX SA ;
- ZPOW PEKTOWIN SA, en Pologne, acquise et détenue à 100% par NATUREX SA.

Leur contribution dans le résultat et les capitaux propres de la période est détaillée dans la note 6.

Dans la mesure où l'impact de ces acquisitions sur le périmètre est inférieur à 25%, le Groupe ne présente pas de comptes pro forma.

2.3 Organigramme



2.4 Sociétés associées et participations

Aucune entreprise du périmètre de consolidation n'est actionnaire ou associée d'une entité ad hoc.

2.4.1 Sanavie

Une information du FOSC (Feuille officielle suisse du commerce) datant du 10 février 2012 a annoncé, par décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 30 juin 2011, la déclaration en faillite de la société avec effet à partir du 30 juin 2011.

L'intégralité des actifs de la société a été dépréciée au cours des exercices précédents.

Le Groupe NATUREX n'étant pas engagé au-delà de son investissement cette dissolution n'a pas entraîné de pertes complémentaires pour le Groupe.

2.4.2 Biopolis

Au travers du regroupement d'entreprises avec la Division Ingrédients de Natraceutical, le Groupe a acquis 24,9% des parts de la société de recherche et développement Biopolis SL.

Le Groupe n'ayant pas d'influence notable sur Biopolis, cette participation est présentée dans la catégorie des actifs financiers.

NOTE 3 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis en conformité avec IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe publiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, disponible sur le site www.naturex.com.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en application des principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les comptes IFRS adoptés par l'Union Européenne à cette date.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration du 30 août 2012.

NOTE 4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

4.1 Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Aucune nouvelle norme ou interprétation en vigueur n'a eu d'impact sur les états financiers intermédiaires. Par ailleurs le Groupe n'attend pas d'incidences significatives des normes et interprétations publiées non encore appliquées à l'exception de la norme IAS 19 amendée, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, qui concerne la comptabilisation en autres éléments du résultat global des écarts actuariels dont les montants figurent en note 13.

4.2 Recours à des estimations et aux jugements

Dans le cadre du processus d'établissement des états financiers consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêté des comptes. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les informations sur les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, susceptibles d'avoir les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont incluses dans les notes suivantes :

Note 5.1 Méthodes et règles d'évaluations - Goodwill

Note 5.4 Méthodes et règles d'évaluations – Stocks

4.3 Saisonnalité

L'activité du Groupe est peu soumise à une saisonnalité.

L'approvisionnement d'une part, même s'il se fait par campagne pour certaines matières premières, est globalement réparti sur l'année entière avec un léger pic au printemps et au début de l'été ; tandis que l'approvisionnement en extrait est lui totalement dénué d'effet saisonnier.

Les ventes sont elles aussi peu soumises à une saisonnalité de manière générale. Certaines gammes spécifiques présentent des effets saisonniers comme les colorants et arômes pour boissons du secteur Food & Beverage au printemps et en été, ou quelques gammes de Nutrition & Health qui voient une plus forte progression en automne et hiver, au global elles se compensent entre elles et le mix produit est tel qu'il n'y a pas de saisonnalité marquée.

4.4 Valeur d'entrée des actifs et des passifs

Les dates d'arrêtés des comptes annuels sont toutes fixées au 31 décembre. Les sociétés VALENTINE, entrées dans le périmètre au 1^{er} avril 2012, font l'objet d'un arrêté de leurs comptes sociaux au 31 mars et fourniront un arrêté au 31 décembre pour les besoins de la consolidation.

Les états financiers consolidés résumés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère à la date d'arrêté des comptes. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions sont comptabilisées au cours historique au moment de leur réalisation.

Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat, à l'exception d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, ou d'instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Lorsque le règlement d'un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable à une activité à l'étranger, n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, les gains et pertes de change en résultant sont considérés comme faisant partie de l'investissement net dans une activité à l'étranger et sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont présentés en réserve de conversion.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle.

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de consolidation sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique.

Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période, valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Ecart de conversion » dans les capitaux propres et comprennent : l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs, la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

Les cours de clôture utilisés sont les suivants :

Pays	Devises	Cours de clôture		
		30-juin-12	31-déc-11	30-juin-11
Australie	EUR / AUD	1,2381	1,2723	1,3485
Brésil	EUR / BRL	2,6169	2,4342	2,2601
Canada	EUR / CAD	1,2894	1,3215	1,3951
Chine	EUR / RMB	7,9490	8,1625	9,3416
Corée	EUR / KRW	1 457,9900	1 498,6900	1 543,1900
Inde	EUR / INR	70,7204		
Japon	EUR / JPY	100,0400	100,2000	116,2500
Maroc	EUR / MAD	11,1781	11,1505	11,3111
Mexique	EUR / MXN	16,9596	18,0512	
Pologne	EUR / PLN	4,2611		
Russie	EUR / RUB	41,7047	41,6714	40,4000
Suisse	EUR / CHF	1,2016	1,2156	1,2071
UK	EUR / GBP	0,8055	0,8353	0,9025
USA	EUR / USD	1,2578	1,2939	1,4453

Les cours moyens utilisés sont les suivants :

Pays	Devises	Cours moyen		
		30-juin-12	31-déc-11	30-juin-11
Australie	EUR / AUD	1,2629	1,3452	1,3549
Brésil	EUR / BRL	2,4346	2,3094	2,2881
Canada	EUR / CAD	1,3110	1,3925	1,3985
Chine	EUR / RMB	8,2475	8,9270	9,2406
Corée	EUR / KRW	1 457,9900	1 498,6900	1 543,1900
Inde	EUR / INR	69,1447		
Japon	EUR / JPY	103,6348	110,8108	117,4739
Maroc	EUR / MAD	11,1812	11,3230	11,3525
Mexique	EUR / MXN	17,3956	18,0512	
Pologne	EUR / PLN	4,2426		
Russie	EUR / RUB	39,6392	40,9021	40,3950
Suisse	EUR / CHF	1,2059	1,2376	1,2738
UK	EUR / GBP	0,8266	0,8738	0,8700
USA	EUR / USD	1,3082	1,4036	1,4086

NOTE 5 METHODES ET REGLES D'ÉVALUATIONS

5.1 Goodwill

En application de la norme IFRS 3 révisée, lors d'un regroupement d'entreprises, le Groupe évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, diminuée du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le Groupe choisit transaction par transaction d'évaluer à la date d'acquisition toute participation ne donnant pas le contrôle, soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Pour les acquisitions réalisées antérieurement au 1^{er} janvier 2010, le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la quote-part du Groupe dans les montants comptabilisés (généralement à la juste valeur) au titre des actifs, passifs et passifs éventuels.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supportait du fait d'un regroupement d'entreprises, ont été pris en compte dans le coût d'acquisition.

Les goodwill sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT).

Les UGT retenues par le Groupe correspondent aux secteurs opérationnels, au nombre de 3, tels que décrit en note 5.10 :

- Amériques,
- Europe, Afrique, Russie,
- Asie.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du plan stratégique de l'UGT considérée ;
- déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Weighted Average Cost of Capital –WACC-) du secteur ;
- comparer cette valeur d'utilité à la valeur nette comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale sans application d'un taux de croissance à l'infini. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital.

Au 30 juin 2012, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié de nature à remettre en cause les résultats obtenus au 31 décembre 2011.

5.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (HORS GOODWILL)

Recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, l'existence d'avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main d'œuvre directe, les frais généraux directement attribuables nécessaires pour préparer l'actif à être utilisé de la manière prévue et les coûts d'emprunt capitalisés. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Catégories d'Immobilisations	Durée d'utilité
Clientèles	Linéaire : 12 ans
Logiciels	Linéaire : 3 à 5 ans
Brevets	Linéaire : 10 à 20 ans
Marques	Linéaire : 4 à 5 ans
Frais de développement	Linéaire : 5 ans

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'immobilisations corporelles.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Catégories d'Immobilisations	Durée d'utilité
Constructions sur sol propre	Linéaire : 15 à 20 ans
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire : 10 à 20 ans
Installations techniques matériels et outillage	Linéaire : 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire : jusqu'à 10 ans

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location financement.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées en produits différés et comptabilisées en résultat de façon symétrique sur la durée d'utilisation de l'actif.

Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont reconnues de façon symétrique en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées.

5.4 Stocks

Le coût des stocks est évalué par lot au prix de revient et comprend les coûts d'acquisition des matières premières, les coûts de production ou de transformation, la quote-part appropriée des coûts indirects fondée sur la capacité normale de production et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

5.5 Instruments Financiers

5.5.1 Actifs financiers non dérivés

Le Groupe détient les actifs financiers non dérivés suivants : des dépôts et cautionnement, des titres non consolidés, des créances, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers disponibles à la vente.

Dépôts et cautionnement et titres non consolidés

Les actifs financiers sont constitués de dépôts et cautionnement et de titres non consolidés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, dans les rares cas où la juste valeur ne peut être obtenue, ceux-ci sont évalués au coût historique.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, des pertes de valeurs significatives et durables sont comptabilisées en résultat.

Créances et autres débiteurs

Les créances sont évaluées à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeurs. En effet, une dépréciation est constatée dès lors que l'encaissement d'une créance présente un risque, même partiel, de non réalisation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les comptes bancaires courants, les valeurs mobilières de placement réalisables à très court terme et facilement convertibles en liquidités et qui ne présentent pas de risque significatif d'évolution de valeur.

5.5.2 Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers comprennent les emprunts et les découverts bancaires. Excepté lorsqu'ils font l'objet d'une couverture de juste valeur, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

5.5.3 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques de change et de taux.

Lors de la désignation initiale de la couverture, le Groupe documente formellement la relation entre l'instrument de couverture et l'instrument couvert, les objectifs de gestion des risques et la stratégie poursuivie lors de la mise en place de la couverture, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour apprécier l'efficacité de la relation de couverture. Le Groupe apprécie, à la mise en place de la relation de couverture et de façon continue, s'il s'attend à ce que les instruments de couverture soient « hautement efficaces » pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts sur la période sur laquelle la couverture est désignée.

Pour une couverture de flux de trésorerie afférente à une transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se réalisera et cette transaction doit comporter une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in fine affecter le résultat.

Les dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations en résultant sont comptabilisées selon les modalités décrites ci-dessous.

Couvertures de flux de trésorerie

Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture dans une couverture de variation des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable qui pourrait affecter le résultat, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans la réserve de couverture au sein des capitaux propres. Le montant comptabilisé en autres éléments du résultat global est sorti et inclus dans le compte de résultat sur la période au cours de laquelle les flux de trésorerie couverts affectent le résultat ; ce montant est comptabilisé sur la même ligne du résultat global que l'élément couvert.

Toute partie inefficace dans les variations de juste valeur du dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat.

Le Groupe a mis en place des swaps de taux en vue de couvrir ses risques sur flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur

Une couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme non comptabilisé, pouvant affecter le résultat.

Pour la couverture de juste valeur des actifs et passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture.

Afin de couvrir son risque de change, le Groupe a mis en place des couvertures de change sur ses emprunts en devises.

5.6 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La réalisation de la cession est prévue dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les activités abandonnées, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies, des activités arrêtées et leurs flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.

5.7 Avantages du personnel

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et de la politique de chaque filiale en la matière. Ils comportent des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

En ce qui concerne les régimes à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Conformément à la norme IAS 19, seuls les régimes à prestations définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués d'obligations résultant de régimes de retraite et d'indemnités de cessation de service.

Ces engagements font l'objet d'évaluations périodiques par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps. Ces obligations sont dans la plupart des cas préfinancées par des cotisations employeurs et employés au travers de fonds externes, constituant des entités légales séparées dont les investissements sont soumis aux fluctuations des marchés financiers.

Le Groupe comptabilise, au titre des régimes à prestations définies la totalité des écarts actuariels et la totalité des dépenses au titre des régimes à cotisations définies en charge de personnel.

5.8 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ce passif. L'effet de la désactualisation est comptabilisé dans les charges financières.

5.9 Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires consolidé est constitué par le montant des ventes hors taxes résultant des activités courantes des sociétés de l'ensemble consolidé, après élimination des opérations internes.

5.10 Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8 sur l'information sectorielle, le Groupe définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance,
- et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le reporting interne mis à la disposition des principaux décideurs opérationnels au Directeur Général, correspond à l'organisation managériale du Groupe NATUREX qui est basée sur une segmentation géographique selon les trois zones suivantes :

- Amériques : regroupant les sociétés Naturex Inc, Naturex Ingrédients Naturels Ltda (anciennement Exnama), Naturex Inc Canada et Naturex Ingrédients Naturels S.A de C.V;
- Europe, Afrique : regroupant les sociétés du Groupe Naturex SA, Naturex Spa, Naturex Ltd (anciennement Overseal Natural Ingredients), SCI Les Broquetons, Naturex Maroc, Naturex UK Ltd, Naturex AG (anciennement Obipektin AG), Naturex SL (anciennement Xerutan SL), Naturex GMBH, Naturex SPRL, Naturex LLC (anciennement Natraceutical Russia OOO), Burgundy Iberia et Pektowin.
- Asie : regroupant les sociétés du Groupe Naturex Trading Shanghai, KF Specialty Ingredients Pty Ltd (ex Kingfood Australia Pty Ltd), Naturex Australia Pty Ltd, Naturex Japon, Naturex Corée, Valentine Agro Ltd et Valentine Foods Ltd.

Le Groupe identifie et présente donc ses secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne à la Direction.

5.11 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de reporting, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. L'impôt exigible inclut également toute dette d'impôt qui provient de la déclaration de dividendes.

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation peuvent entraîner la modification des résultats des sociétés consolidées. Les différences temporelles apparaissant au bilan entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des actifs et passifs correspondants donnent lieu au calcul d'impôts différés.

Conformément à la norme IAS 12, le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils seraient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon la méthode bilancielle du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, en tenant compte des majorations ou minorations de taux dans le futur.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entreprise s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ces actifs et passifs.

5.12 Résultat par action

Le résultat et le résultat dilué par action sont présentés pour le résultat dans son ensemble.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs d'actions par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté des actions propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actions et le nombre moyen d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

5.13 Avantages sur capitaux propres au profit du personnel

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options d'achat et de souscription d'actions et les offres réservées aux salariés portant sur des actions du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice, de la probabilité de réalisation des conditions d'exercice de l'option, de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions, et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

NOTE 6 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

6.1 Burgundy

En octobre 2011, le Groupe a acquis 100% du capital et des droits de vote de BURGUNDY, une société française spécialisée dans la production et la commercialisation d'extraits végétaux pour les industries nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique elle-même détenant à 100% BURGUNDY Iberia, pour un prix forfaitaire de 6 millions d'euros entièrement financé en numéraire.

Les sociétés BURGUNDY ont été intégrées au 1^{er} octobre 2011 dans les comptes consolidés. A partir du 1^{er} janvier 2012, date de la TUP (transmission universelle du patrimoine), BURGUNDY France est intégralement transférée dans NATUREX SA.

Les valeurs comptables pré-acquisition ont été déterminées sur la base des normes IFRS applicables à la date d'acquisition. Les montants des actifs et passifs éventuels comptabilisés ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition (confère note 5 - méthodes et évaluations utilisées pour déterminer la juste valeur).

L'affectation provisoire du prix d'acquisition et les actifs et passifs comptabilisés au titre de ce regroupement se détaillent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	Valeurs comptables acquises	Ajustements de juste valeur	Note détaillée	Valeurs comptabilisées à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	3 921	2 836	(a)	6 757
Immobilisations incorporelles	106	-		106
Immobilisations financières	102	-		102
Instruments financiers actifs	-	59	(b)	59
Stocks	3 079	(790)	(c)	2 289
Créances clients et autres débiteurs	7 638	-		7 638
Actifs d'impôts différés		285	(f)	285
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(748)	-		(748)
Emprunts	(7 812)	(796)	(d)	(8 607)
Passifs d'impôts différés	-	(633)	(f)	(633)
Provisions	(72)	6		(67)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(9 791)	(71)	(e)	(9 862)
Dettes d'impôt exigible	(46)	-		(46)
Actifs et passifs nets identifiables	(3 622)	896		(2 726)
Goodwill résultant de l'acquisition				8 714
Contrepartie transférée en numéraire				5 988
Trésorerie acquise				(748)
Sortie nette de trésorerie				6 736

Les principaux ajustements de juste valeur sont détaillés ci-après :

- (a) La valeur des bâtiments et terrains a été provisoirement estimés à 6,8 millions d'euros dans l'attente que leur juste valeur soit déterminée, par des experts indépendants, au cours du second semestre 2012. Cette valeur inclue la valorisation d'un crédit-bail immobilier pour 836 milliers d'euros.
- (b) La juste valeur des instruments financiers actifs est évaluée à 59 milliers d'euros
- (c) Les stocks sont dépréciés à hauteur de 790 milliers d'euros au titre de 2 contrats de vente à perte
- (d) La dette financière relative au retraitement du crédit-bail est estimée à 796 milliers d'euros
- (e) Les dettes fournisseurs ont été réévaluées de 71 milliers d'euros du fait de diverses provisions pour factures non parvenues et indemnités de licenciement
- (f) Les ajustements de valeur ont amené la comptabilisation d'impôts différés, valorisés aux taux des pays auxquels ils se rapportent, soit des impôts différés actifs de 285 milliers d'euros et des impôts différés passifs de 633 milliers d'euros.

Le goodwill comptabilisé à la date d'acquisition porte essentiellement sur les synergies attendues de l'intégration de ces deux sociétés avec l'activité du Groupe dans la production et la distribution d'extraits naturels de spécialité. Conformément à la norme IFRS3, le goodwill est susceptible de révision dans les 12 mois suivant l'acquisition.

6.2 Pektowin

En janvier 2012, le Groupe a acquis 100% du capital et des droits de vote de PEKTOWIN, société polonaise dont l'activité principale est la production de pectines et de jus concentrés de fruits et légumes ainsi que la préparation des produits alimentaires transformés (vins de fruits, conserves) à destination de la distribution polonaise, pour un prix forfaitaire de 5,6 millions d'euros entièrement financé en numéraire.

Avant l'acquisition, la société avait réalisé un chiffre d'affaires de 11,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2011 dont 7,7 millions (66%) relatifs aux activités relatives au cœur de métier du Groupe NATUREX.

L'intégration de PEKTOWIN dans les comptes consolidés s'est faite en date du 1^{er} janvier 2012. Sur la période de consolidation, PEKTOWIN a contribué à hauteur de 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires et de 0,3 million d'euros de perte en résultat net.

Les valeurs comptables pré acquisitions ont été déterminées sur la base des normes IFRS applicables à la date d'acquisition. Les montants des actifs et passifs éventuels comptabilisés ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition (confère note 5 - méthodes et évaluations utilisées pour déterminer la juste valeur).

L'affectation provisoire du prix d'acquisition et les actifs et passifs comptabilisés au titre de ce regroupement se détaillent comme suit :

Rapport financier semestriel

Exercice 2012 (Du 1er janvier au 30 juin 2012)

<i>en milliers d'euros</i>	Valeurs comptables acquises	Reclassements	Ajustements de juste valeur	Note détaillée	Valeurs comptabilisées à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	3 172		(223)	(a)	2 948
Immobilisations incorporelles	3		-		3
Immobilisations financières	-		-		-
Stocks	3 801	32	(99)	(b)	3 734
Créances clients et autres débiteurs	898	(32)	(9)		857
Actifs d'impôts différés	20		66	(c)	86
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(47)		-		(47)
Emprunts	(2 221)	2 221	-		-
Passifs d'impôts différés	(4)				(4)
Provisions	(900)				(900)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(792)	(2 245)	(16)		(3 053)
Dettes d'impôt exigible	(24)	24	-		-
Actifs et passifs nets identifiables	3 905	(1)	(281)		3 623
Goodwill résultant de l'acquisition					1 984
Contrepartie transférée en numéraire					5 608
Trésorerie acquise					(47)
Sortie nette de trésorerie					5 655

Les principaux ajustements de juste valeur sont détaillés ci-après :

- (a) Les immobilisations relatives aux activités non stratégiques ont été dépréciées pour 223 milliers d'euros
- (b) Les stocks ont été évalués à la juste valeur de 3,7 millions d'euros
- (c) Les ajustements de valeur ont amené à la comptabilisation d'impôts différés actifs de 66 milliers d'euros valorisés au taux d'imposition applicable en Pologne

Le goodwill comptabilisé à la date d'acquisition porte essentiellement sur les synergies attendues de l'intégration de PEKTOWIN avec l'activité du Groupe dans la production et la distribution de pectines.

Conformément à la norme IFRS3, le goodwill est susceptible de révision dans les 12 mois suivant l'acquisition.

6.3 Valentine

En mars 2012, NATUREX a annoncé l'acquisition de VALENTINE, une entreprise indienne spécialisée dans la production de poudres de fruits et légumes et de couleurs naturelles à destination de l'industrie agro-alimentaire qui avant l'acquisition réalisait un chiffre d'affaires d'environ 1,9 million d'euros sur 12 mois glissants. Valentine est composée des sociétés VALENTINE AGRO et VALENTINE FOODS.

Au 30 juin 2012, NATUREX détient 91.68% des titres de VALENTINE AGRO et 100% des titres de VALENTINE FOODS LTD.

Les deux sociétés ont été intégrées en date du 1^{er} avril 2012 en intégration globale. Depuis le 1^{er} avril 2012, les sociétés VALENTINE ont contribuées à hauteur de 422 milliers d'euros de chiffre d'affaires et de 83 milliers d'euros de résultat net.

Les valeurs comptables pré acquisitions ont été déterminées sur la base des normes IFRS applicables à la date d'acquisition. Les montants des actifs et passifs éventuels comptabilisés ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition (confère note 5 - méthodes et évaluations utilisées pour déterminer la juste valeur).

Disposant d'un engagement ferme de rachat des 8,32% des titres de VALENTINE AGRO, restants pour détenir l'intégralité des actions, la société a été intégrée à 100% au regard de la norme IFRS 3. Ainsi une dette financière de 352 milliers d'euros a été constatée au titre de la juste valeur de l'option ferme d'achat des actions de la société.

L'affectation provisoire du prix d'acquisition et les actifs et passifs comptabilisés au titre de ce regroupement se détaillent comme suit :

6.3.1 Valentine Agro

<i>en milliers d'euros</i>	Valeurs comptables acquises	Ajustements de juste valeur	Valeurs comptabilisées à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	998		998
Immobilisations incorporelles	81		81
Immobilisations financières	11		11
Stocks	510		510
Créances clients et autres débiteurs	335	(6)	329
Créances d'impôt courant	15		15
Actifs d'impôts différés	()	2	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(437)		(437)
Emprunts	(355)		(355)
Passifs d'impôts différés	(114)		(114)
Provisions	-		-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(220)		(220)
Dettes d'impôt exigible	(24)		(24)
Actifs et passifs nets identifiables	801	(4)	796
Goodwill résultant de l'acquisition			3 439
Contrepartie transférée en numéraire			3 884
Contrepartie en dette financière à court terme			352
Trésorerie acquise			(437)
Sortie nette de trésorerie			4 320

6.3.2 Valentine Foods

<i>en milliers d'euros</i>	Valeurs comptables acquises	Ajustements de juste valeur	Valeurs comptabilisées à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	-		-
Immobilisations incorporelles	-		-
Immobilisations financières			
Stocks	96		96
Créances clients et autres débiteurs	57	(2)	55
Actifs d'impôts différés	()	1	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29		29
Emprunts	-		-
Passifs d'impôts différés	-		-
Provisions	-		-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(120)		(120)
Dettes d'impôt exigible	(8)		(8)
Actifs et passifs nets identifiables	55	(1)	54
Goodwill résultant de l'acquisition			1 759
Contrepartie transférée en numéraire			1 812
Trésorerie acquise			29
Sortie nette de trésorerie			1 783

Les ajustements de juste valeur sur VALENTINE AGRO et FOODS portent sur les dépréciations des provisions clients et les impôts différés actifs qui s'y rattachent.

Les goodwill comptabilisés à la date d'acquisition portent essentiellement sur les synergies attendues de l'intégration de ces deux sociétés avec l'activité du Groupe dans la production de colorants naturels et de poudres de fruits et de légumes.

Conformément à la norme IFRS3, les goodwill VALENTINE sont susceptibles de révision dans les 12 mois suivant l'acquisition.

NOTE 7 GOODWILL

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2012	Ajustements de Juste Valeur	Entrée de périmètre	Ecart de conversion	30/06/2012
Amériques	39 604		-	999	40 603
Europe / Afrique / Russie	51 196	1 056	1 984	609	54 845
Asie	2 668		5 198	-124	7 742
Total	93 467	1 056	7 183	1 483	103 188

L'augmentation des goodwill sur la période provient essentiellement des acquisitions : PEKTOWIN inscrit en goodwill Europe pour 2 millions d'euros ainsi que VALENTINE AGRO et VALENTINE FOODS en goodwill Asie pour 5,2 millions d'euros.

Les ajustements de juste valeur du goodwill BURGUNDY France à hauteur de 1 million d'euros viennent également augmenter le goodwill Europe.

Les goodwill font l'objet de tests d'impairment annuels. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, aucun test complémentaire n'a été effectué au cours du 1^{er} semestre 2012.

Des tests de perte de valeur avaient été réalisés au 31 décembre 2011, les hypothèses retenues étaient les suivantes :

- ✓ flux de trésorerie à 5 ans basés sur le réalisé 2011 et des projections pour les 4 exercices suivants. Ces projections sont principalement indexées sur l'expérience passée, ajustée des perspectives d'évolution du marché à moyen et long terme.

Compte tenu du contexte économique international de la fin d'exercice, le Groupe a utilisé des taux adaptés aux zones concernées :

- ✓ taux d'actualisation après impôt, de 10,69 % pour la zone Europe/Asie et de 12,42% pour la zone Amériques, déterminés annuellement selon la méthode de calcul du WACC – Weighted Average Cost of Capital (correspondant à la moyenne pondérée des coûts des capitaux propres et des coûts de la dette);
- ✓ une valeur terminale sans taux de croissance à l'infini ;

Les taux d'actualisation retenus sont des taux après impôt, l'application de taux avant impôt est sans incidence sur les calculs de valeurs d'utilité des UGT.

Un calcul de la sensibilité au taux d'actualisation a été réalisé au 31 décembre 2011, tel que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable. Les taux d'actualisation obtenus étaient très supérieurs à ceux utilisés par le Groupe (21% pour la zone Europe, 74% pour la zone Asie et 30% pour la zone Amériques) et mettaient en évidence l'absence de risque d'impairment.

NOTE 8 ACTIFS NON COURANTS

8.1 Acquisitions et cessions

Au 30 juin 2012, les valeurs brutes des immobilisations se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2012	Virements de poste à poste	Entrée de périmètre et ajustement de juste valeur	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Ecart de conversion	30/06/2012
Goodwill :	93 467	-	8 238	-	-	1 483	103 188
Incorporelles :	13 913	5	84	1 244	-	67	15 313
Cientèle	3 142	-	-	-	-	48	3 189
Logiciels et marques	5 118	-	3	457	-	10	5 587
Frais de développement	4 941	-	81	563	-	-	5 585
Immobilisations en cours	713	5	-	224	-	10	952
Corporelles :	160 379	-7	3 946	11 151	-2 695	1 583	174 358
Terrains	14 042	17	714	300	-1 676	107	13 503
Constructions & Aménagements	75 051	520	1 760	1 993	-65	694	79 952
Inst. Techn. Mat. Outill.	58 535	2 747	1 386	1 976	-477	686	64 853
Autres immob. corporelles	8 517	34	85	881	-159	116	9 475
Immobilisations en cours	4 234	-3 325	2	6 001	-317	-19	6 575
Actifs financiers :	2 374	2	11	552	-453	3	2 488
Titres de participation	1 546	-	-	-	-420	-	1 126
Prêts	14	-	-	-	-7	-	7
Dépôts et cautionnements	814	2	11	552	-26	2	1 355
Total	270 133	-	12 279	12 947	-3 148	3 136	295 347

Les principaux investissements portent sur l'appareil productif et le matériel des laboratoires de recherche et développement.

Au 31 décembre 2011, les valeurs brutes des immobilisations se décomposaient comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2011	Virements de poste à poste	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Ecart de conversion	31/12/2011
Goodwill :	83 867	-	7 658	-	-	1 942	93 467
Incorporelles :	9 201	-	106	4 571	-79	114	13 913
Cientèle	2 523	-	-	543	-	76	3 142
Logiciels et marques	3 688	-	106	1 304	-	21	5 118
Frais de développement	2 762	-	-	2 255	-79	3	4 941
Immobilisations en cours	228	-	-	470	-	15	713
Corporelles :	138 388	-	5 921	14 653	-732	2 149	160 379
Terrains	11 229	-	1 317	1 334	-20	182	14 042
Constructions & Aménagements	67 474	651	1 861	4 202	-122	984	75 051
Inst. Techn. Mat. Outill.	51 359	1 255	1 498	3 884	-270	810	58 535
Autres immob. corporelles	6 370	33	150	2 120	-271	115	8 517
Immobilisations en cours	1 956	-1 939	1 095	3 113	-50	59	4 234
Actifs financiers :	1 931	-	102	393	-64	12	2 374
Titres de participation	1 546	-	-	-	-	-	1 546
Prêts	27	-	-	-	-13	-	14
Dépôts et cautionnements	358	-	102	393	-51	12	814
Total	233 387	-	13 787	19 617	-875	4 218	270 133

8.2 Amortissements et dépréciations

Au 30 juin 2012, les amortissements et dépréciations des immobilisations se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2012	Virements de poste à poste	Dotations	Cessions ou mises au rebut	Provisions	Ecart de conversion	30/06/2012
Incorporelles :	4 647		1 114	-	-	-4	5 757
Clientèle	427	-	130	-	-	-11	546
Logiciels et marques	2 662	-	488	-	-	7	3 157
Frais de développement	1 558	-	495	-	-	-	2 053
Autres immob. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Corporelles :	57 206	-	6 219	-475	-	731	63 679
Constructions & Aménagements	18 551	132	2 538	-3	-	167	21 386
Inst. Techn. Mat. Outill.	34 124	-131	2 942	-341	-	487	37 081
Autres immob. corporelles	4 530	-1	739	-132	-	76	5 212
Actifs financiers :	1 206	-	-	-420	-	-	786
Titres de participation	1 206	-	-	-420	-	-	786
Total	63 059	-	7 332	-896	-	726	70 221

Au 31 décembre 2011, les amortissements et dépréciations des immobilisations se décomposaient comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2011	Virements de poste à poste	Dotations	Cessions ou mises au rebut	Provisions	Ecart de conversion	31/12/2011
Incorporelles :	2 891	21	1 814	-79	-	-	4 647
Clientèle	197	-	242	-	-	-12	427
Logiciels et marques	1 817	26	807	-	-	12	2 662
Frais de développement	871	-	765	-79	-	-	1 558
Autres immob. incorporelles	5	-5	-	-	-	-	-
Corporelles :	46 075	-21	10 856	-464	-	760	57 206
Constructions & Aménagements	13 776	-	4 595	-9	-	189	18 551
Inst. Techn. Mat. Outill.	28 739	-	5 152	-257	-	491	34 124
Autres immob. corporelles	3 560	-21	1 109	-198	-	80	4 530
Actifs financiers :	1 206	-	-	-	-	-	1 206
Titres de participation	1 206	-	-	-	-	-	1 206
Total	50 172	-	12 670	-543	-	759	63 059

NOTE 9 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidatrice.

En milliers d'euros		Catégories comptables	30/06/2012		31/12/2011	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts et dépôts et cautionnements	Prêts et créances		1 362	1 362	827	827
Titres de participation, nets	Actifs financiers		340	340	340	340
Instruments dérivés actif non courants	Actifs en juste valeur par le biais du compte de résultat		213	213	343	343
Instruments dérivés actif courants	Actifs en juste valeur par le biais du compte de résultat		429	429	1 200	1 200
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances		15 722	15 722	37 662	37 662
Sous-total Actifs financiers			18 066	18 066	40 372	40 372
Prêts bancaires garantis	Passifs au coût amorti		113 507	127 093	104 231	116 707
Contrats de location financement	Passifs au coût amorti		1 073	1 201	372	416
Dettes rattachées à des participations	Passifs au coût amorti		1 522	1 522	313	313
Instruments dérivés passif non courants	Passifs en juste valeur, instruments de couverture		1 991	1 991	2 254	2 254
Instruments dérivés passif courants	Passifs en juste valeur, instruments de couverture		947	947	893	893
Découverts bancaires	Passifs au coût amorti		1 586	1 586	916	916
Sous-total Passifs financiers			120 626	134 341	108 979	121 500
Total			102 560	116 275	68 607	81 127

Les actualisations des flux de trésorerie futurs ont été évaluées au taux de 10,69%.

Ce taux correspond au WACC calculé pour la zone Europe dans la mesure où la dette est majoritairement souscrite en Europe.

Les valeurs mobilières de placement (juste valeur de niveau 1) et les instruments dérivés (juste valeur de niveau 2) sont les seuls instruments financiers valorisés à la juste valeur.

En milliers d'euros	Juste Valeur de la classe au 30/06/2012	Cours Cotés	Modèle interne avec paramètres	Modèle interne avec des
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Valeurs mobilières de placement	-	-		
Instruments dérivés actifs	642		642	
Titres de participation	340			340
Instruments dérivés passifs	2 938		2 938	

La juste valeur des instruments financiers dérivés s'établit ainsi :

En milliers d'euros	Total Actifs	Actifs courants	Actifs non courants	Total Passifs	Passifs courants	Passifs non courants
	Dérivés relevant de la couverture de Flux de trésorerie	24	24	-	2 938	947
Dérivés de taux	-	-	-	2 909	920	1 989
Dérivés de change	24	24	-	29	27	2
Dérivés relevant de la couverture de Juste valeur	618	405	213	-	-	-
Dérivés de taux	-	-	-	-	-	-
Dérivés de change	618	405	213	-	-	-
Position nette au 30/06/2012	642	429	213	2 938	947	1 991
Position nette au 31/12/2011	1 543	1 200	343	3 147	893	2 254

NOTE 10 STOCKS ET EN COURS

La ventilation des stocks par nature se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2012	Entrée de périmètre	Variation	Ecart de conversion	30/06/2012
Matières premières	37 317	851	6 978	280	45 427
Consommables	1 236	344	276	17	1 873
Produits finis et semi finis	77 622	1 525	8 095	1 280	88 522
En cours de production biens & services	-	829	-271	40	598
Total Stock Brut	116 175	3 550	15 079	1 616	136 420
Provisions	-1 025		-265	-19	-1 309
Total Stock Net	115 150	3 550	14 814	1 597	135 111

NOTE 11 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

Le détail des comptes clients et autres comptes débiteurs se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances clients	57 520	48 789
Créances fiscales et sociales	13 568	11 728
Autres créances	4 268	2 866
Total brut	75 357	63 383
Dépréciations	-1 738	-1 741
Total net	73 619	61 642

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	01/01/2012	Reclassification	Pertes de valeur	Change	30/06/2012
Créance clients, pertes de valeur	1 455	-765	561	20	1 271
Autres créances, pertes de valeur	286	171	24	-14	467
Total	1 741	-594	585	6	1 738

NOTE 12 DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2012	Nouveaux	Entrée de périmètre	Remboursés	Change	30/06/2012
Emprunts	104 231	18 427	708	-9 990	132	113 507
Emprunts liés aux locations financements	372	796	-	-96	1	1 073
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	313	1 452	-	-246	3	1 522
Sous-total	104 916	20 675	708	-10 332	136	116 102
Concours bancaires	916	512	183	-25		1 586
Total dette financière brute	105 832	21 186	891	-10 357	136	117 688
Trésorerie	37 662	3 684	764	-26 516	128	15 722
Total dette financière nette	68 170	17 503	127	16 159	7	101 966

La dette financière nette du Groupe s'élève à 102 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 68 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La hausse de la dette nette est principalement liée à l'utilisation de la trésorerie active de près de 11,8 millions d'euros en vue de l'acquisition des sociétés Pektowin et Valentine et par les projets d'investissement réalisés au cours du premier semestre 2012 pour près de 10,9 millions d'euros.

La dette financière brute s'élève à 117,7 millions d'euros au 30 juin 2012, majoritairement composée du crédit structuré.

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect des covenants bancaires sur des bases semestrielles.

Au 30 juin 2012, ces ratios sont respectés.

La répartition par échéance de la dette financière brute se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Courant	Non courant
Emprunts et leasing	114 579	21 515	93 064
Concours bancaires	1 586	1 586	-
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	1 522	1 522	-
Total dette financière au 30/06/2012	117 688	24 624	93 064
Total dette financière en % au 30/06/2012		20,9%	79,1%
Total dette financière au 31/12/2011	105 832	18 505	87 327
Total dette financière en % au 31/12/2011		17,5%	82,5%

12.1 Dettes financières non courantes

Les variations de la dette financière non courante se décrivent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2012	Nouveaux	Entrée de périmètre	Remboursés	Transferts à moins d'un an	Change	30/06/2012
Emprunts	87 140	17 419	334	-	-12 696		92 197
Emprunts liés aux locations financements	187	749	-	-	-68		867
Total dette financière non courante	87 327	18 167	334	-	-12 764	-	93 064

12.2 Autres passifs financiers courants

Les variations des autres passifs financiers courants se décrivent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2012	Nouveaux	Entrée de périmètre	Remboursés	Transferts à plus d'un an	Change	30/06/2012
Emprunts	17 091	1 008	374	-9 990	12 696	132	21 310
Emprunts liés aux locations financements	184	47	-	-96	68	1	205
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	313	1 452	-	-246	-	3	1 522
Total dette financière courante	17 588	2 507	374	-10 332	12 764	136	23 037
Concours bancaires	916	512	183	-25	-		1 586

12.3 Concours bancaires

En milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Concours bancaires courants	1 586	916
Total	1 586	916

Tel qu'indiqué en note 15.2, au 30 juin 2012, le Groupe dispose d'autorisations court terme pour un montant de 85 millions d'euros utilisées à hauteur de 37 millions d'euros. Au 31 décembre 2011 ces autorisations n'étaient pas utilisées.

La filiale américaine dispose d'une autorisation à court terme de 7 millions de dollars, utilisée à hauteur d'un million de dollars au 30 juin 2012.

12.4 Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Trésorerie	15 722	37 662
Valeurs mobilières de placement	-	-
Total	15 722	37 662

12.5 Répartition de la dette par devise exprimée en euros

La dette répartie par devise après couverture se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	EUROS	DOLLARS	FRANCS SUISSE	AUTRES
Emprunts et leasing	114 579	55 571	42 483	16 008	518
Concours bancaires	1 586	1 266	55	-	265
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	1 522	1 522	1	-	-
Total dette financière au 30/06/2012	117 688	58 359	42 539	16 008	783
Total dette financière en % au 30/06/2012		49,6%	36,1%	13,6%	0,7%
Total dette financière au 31/12/2011	105 832	46 263	41 751	17 584	233
Total dette financière en % au 31/12/2011		43,7%	39,5%	16,6%	0,2%

Une partie de la dette initialement libellée en dollar fait l'objet d'une couverture de change à hauteur de 4,5 millions d'euros au cours de la période. La variation de juste valeur de cet instrument de couverture a dégagé une perte financière de 54 milliers d'euros.

12.6 Répartition de la dette à taux fixe et taux variable

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts et leasing	114 579	65 756	48 823
Concours bancaires	1 586	-	1 586
Dettes liées à des participations et comptes courants d'associés	1 522	1 522	-
Total dette financière au 30/06/2012	117 688	67 279	50 409
Total dette financière en % au 30/06/2012		57,2%	42,8%
Total dette financière au 31/12/2011	105 832	64 279	41 553
Total dette financière en % au 31/12/2011		60,7%	39,3%

La dette, initialement à taux variable, a été swappée pour partie à taux fixe en 2010.

Les instruments dérivés correspondants ont été souscrits à compter du 31 mars 2010 et sont détaillés en note 5.5 et 9.

NOTE 13 AVANTAGES DU PERSONNEL

En milliers d'euros	30/06/2012	Total		Régime suisse		Régime italien		Régime français		Autres régimes		
		Entrée de périmètre	31/12/2011	Juin 2012	Déc 2011	Juin 2012	Déc 2011	Juin 2012	Déc 2011	Juin 2012	Entrée de périmètre	Déc 2011
Juste valeur des actifs du régime	(14 208)	-	(13 273)	(14 118)	(13 183)	-	-	(90)	(90)	-	-	-
Valeur actualisée des obligations	18 369	966	16 186	16 557	15 469	539	450	265	210	1 008	966	57
Déficit (excédent) du régime	4 161	966	2 913	2 439	2 286	539	450	175	119	1 008	966	57

Les principaux engagements (suisse, italiens et français) ont été valorisés par un actuare en date du 30 juin 2012.

Au regard du principal engagement (Suisse), l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée applicable au 01 janvier 2013, aurait eu pour incidence de constater l'ensemble des écarts actuariels par le biais du résultat global (OCI), soit un montant de 126 milliers d'euros et le reliquat par le biais du résultat de la période pour un montant de 27 milliers d'euros.

L'entrée de périmètre concerne uniquement la Pologne. L'engagement sera ajusté au 31 décembre.

La variation de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies se décrit comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2012	31/12/2011
Valeur actualisée des obligations au 1er janvier	16 186	10 588
Prestations servies par le régime	(422)	(968)
Coût des services rendus et coût financiers	1 422	794
Ajustement d'expérience	197	4 435
Pertes et (gains) actuariels comptabilisés en résultat	611	671
Cotisations employés	193	378
Effet des variations de change	182	289
Valeur actualisée des obligations	18 369	16 186

La variation de la juste valeur des actifs du régime se décrit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Juste valeur des actifs du régime au 1er janvier	13 273	8 386
Cotisations versées au régime	193	378
Prestations servies par le régime	(379)	(890)
Rendement attendu des actifs du régime	231	321
Ajustement d'expérience	197	3 917
(Pertes) et gains actuariels comptabilisés en résultat	346	547
Cotisations employés	193	378
Effet des variations de change	154	238
Juste valeur des actifs du régime	14 208	13 273

La charge comptabilisée en résultat se décrit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Coût des services rendus et coûts financiers	480	398
Ecart actuariel en résultat	265	255
Rendement attendu des actifs du régime	(231)	(153)
Effet des variations de change	3	75
Contributions employeurs	(236)	(202)
Charge comptabilisée en résultat	282	373

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la date de clôture sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation (CHF)	2,50%	2,85%
Taux d'actualisation (zone EUR)	3,21%	4,60%
Taux d'augmentation des salaires	de 1,5% à 6% selon les catégories professionnelles et tranches d'ages	de 2% à 6% selon les catégories professionnelles et tranches d'ages
Taux de rendement attendu des actifs (CHF)	3,50%	3,75%

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les statistiques et les tables de mortalité publiées.

NOTE 14 PROVISIONS COURANTES

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/2012	Reclassement	Constituées	Consommées	Change	30/06/2012
Autres provisions	40	4	-	-	-	44
Total provisions	40	4	-	-	-	44

Aucun passif éventuel significatif n'a été identifié au 30 juin 2012.

NOTE 15 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après.

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de change
- Risque de taux

L'exposition aux risques à caractère non financier est reprise dans le rapport d'activité du document de référence.

15.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment le grand nombre de clients du Groupe. Ainsi, sur la période, les 10 premiers clients représentent 18% du chiffre d'affaires du Groupe, les 20 premiers : 25% et les 30 premiers : 31%, contre respectivement en 2011 : 20%, 28% et 34%.

15.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe quotidienne, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes qui porteraient atteinte à la réputation du Groupe.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le crédit structuré mis en place le 30 décembre 2009 comporte quatre tranches d'autorisations à court terme : une tranche Capex 1 (Euros) de 20 millions d'euros entièrement utilisée au 30 juin 2012, une tranche Capex 2 (Euros) de 30 millions d'euros non utilisée au 30 juin 2012, une tranche Revolving 1 (Euros) de 20 millions d'euros utilisée à hauteur de 15 millions d'euros ainsi qu'une tranche Revolving 2 (multidevises) de 15 millions d'euros, pouvant être tirée en EUR, USD et CHF, utilisée à hauteur de 3 millions de dollars au 30 juin 2012. Au 31 décembre 2011 ces autorisations n'étaient pas utilisées.

La filiale américaine dispose d'une autorisation à court terme de 7 millions de dollars, utilisée à hauteur d'un million de dollars au 30 juin 2012.

Les autorisations de découverts et en-cours utilisés à la clôture sont détaillés en note 12.3.

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect de deux ratios bancaires qui doivent être évalués chaque semestre. Ces ratios sont (i) d'une part un ratio de Gearing défini par le rapport dettes financières nettes sur les capitaux propres totaux et (ii) d'autre part un ratio de Leverage financier défini par le rapport de la dette financière nette sur l'EBITDA.

Dans le cas où (i) le Groupe ne respecterait pas les ratios contractualisés et où (ii) la majorité des prêteurs en ferait la demande, les prêteurs pourraient demander alors le remboursement de la dette correspondante.

Ces ratios sont respectés au 30 juin 2012.

15.3 Risque de change

Le Groupe NATUREX réalise une part significative de ses opérations en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises. Depuis 2010, l'exposition aux devises est significativement modifiée en intégrant en sus du dollar (41% du chiffre d'affaires du Groupe est facturé en dollar), la livre sterling (7%) et le franc suisse (4%).

Ces trois devises ainsi que l'euro représentent 91% du chiffre d'affaires du Groupe. La dette financière a été restructurée en 2009 afin de correspondre à cette évolution (confère note 12 - Dette financière).

Au 30 juin 2012, le Groupe dispose de dérivés de change sur le franc suisse et le dollar.

Suite aux fortes variations du franc suisse au cours de l'exercice le Groupe a couvert une partie de son exposition dans cette devise.

15.4 Risque de taux

Au 30 juin 2012, le risque de taux porte principalement sur les emprunts à taux variable et les concours bancaires.

La politique du Groupe est de n'utiliser des instruments financiers dérivés dans le seul but de couvrir ses flux financiers, ces instruments ne correspondent pas à des opérations spéculatives.

NOTE 16 SECTEURS OPERATIONNELS

Les secteurs opérationnels sont définis en note 5.10.

Les informations financières par secteur opérationnel sont détaillées ci-après :

Rapport financier semestriel

Exercice 2012 (Du 1er janvier au 30 juin 2012)

Au 30 juin 2012 :

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs	Retraitements	Eliminations Intersectorielles	Consolidé
Chiffre d'affaires	57 843	81 054	8 257	147 154	-	-	147 154
Chiffre d'affaires intersecteurs	5 909	80 143	5 155	91 207	-	-91 207	-
Dotations aux amortissements	-979	-5 919	-175	-7 072	-260	-	-7 332
Résultat opérationnel des secteurs	4 929	15 570	1 055	21 554	-4 941	-443	16 170
Résultat financier				-2 931	-	-	-2 931
Impôt				-4 211	-	-	-4 211
Résultat net				9 028	-	-	9 028

Au 30 juin 2011 :

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs	Retraitements	Eliminations Intersectorielles	Consolidé
Chiffre d'affaires	44 120	77 426	6 379	127 925	-	-	127 925
Chiffre d'affaires intersecteurs	4 072	56 921	2 229	63 223	-	-63 223	-
Dotations aux amortissements	-942	-4 899	-90	-5 931	-300	35	-6 197
Résultat opérationnel des secteurs	3 182	12 356	193	15 731	102	196	16 029
Résultat financier	-	-	-	-	-	-	-1 887
Impôt	-	-	-	-4 408	-	-	-4 408
Résultat net	-	-	-	9 734	-	-	9 734

Au 30 juin 2012 :

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs
Total des actifs	114 450	320 097	20 335	454 882
Total des acquisitions d'investissements incorporels	10	1 233	1	1 244
Total des acquisitions d'investissements corporels	1 991	8 908	252	11 151
Total des passifs	17 632	184 634	5 319	207 585

Au 31 décembre 2011 :

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs
Total des actifs	106 417	307 902	11 900	426 218
Total des acquisitions d'investissements incorporels	476	4 027	67	4 571
Total des acquisitions d'investissements corporels	2 035	12 381	236	14 653
Total des passifs	17 150	169 240	3 741	190 131

Il n'existe pas de clients représentant plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

La répartition du chiffre d'affaires par famille se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	Part dans le Chiffre d'affaires 30/06/2012	30/06/2011 ajusté *	Part dans le Chiffre d'affaires 30/06/2011	30/06/2011 publié	Part dans le Chiffre d'affaires 30/06/2011
Food & Beverage	94 308	64%	85 561	67%	78 424	61%
Nutrition & Health	44 322	30%	34 621	27%	40 357	32%
Personal care	2 587	2%	1 318	1%	1 173	1%
Toll & Miscellaneous	5 939	4%	6 425	5%	7 971	6%
TOTAL	147 154	100%	127 925	100%	127 925	100%

La répartition du chiffre d'affaires sur le 1^{er} semestre 2011 a été retraitée afin de tenir compte de l'intégration de la gamme NAThealthy, dont les produits sont principalement destinés à l'industrie agro-alimentaire, au sein de l'activité Food & Beverage.

NOTE 17 CHARGES DE PERSONNEL

17.1 Effectifs

<i>Effectif</i>	30/06/2012	31/12/2011
Naturex Inc	185	177
Naturex Ingredientes Naturais Ltda.	30	28
Naturex Mexique	3	2
Naturex Inc. Canada	3	3
Total Amériques	221	210
Naturex SA	312	253
Naturex Maroc	95	92
Naturex S.p.A	87	80
Naturex AG	145	143
Naturex Ltd	88	89
Naturex Spain	44	44
Naturex LLC	9	7
Naturex GMBH	10	8
Naturex SPRL	6	5
Burgundy France		47
Burgundy Espagne	22	24
Pektowin	310	
Total Europe Afrique Russie	1 128	792
Naturex Australia	11	9
KF Specialty Ingredients Pty Ltd	22	22
Naturex Trading Shanghai Co., Ltd.	17	17
Naturex Corée	3	2
Naturex K.K	3	3
Valentine Agro	30	
Valentine Food	6	
Total Asie	92	53
Total Groupe	1 441	1 055

17.2 Stock-options

La valeur des options a été évaluée selon le modèle Black & Scholes et enregistrée selon la norme IFRS 2 en charges de personnel pour un montant de 109 millions d'euros.

L'avantage au personnel issu de l'attribution de stock-options est calculé en retenant le taux Libor à la date de mise en place du plan. La volatilité prise en compte reflète la moyenne annuelle des 20 séances précédant la date d'attribution. La période de maturité est équivalente à la durée moyenne entre la date d'attribution et la date de levée, soit 4 ans. Il n'y a pas de possibilité d'exercice pendant les trois ans suivant la date d'attribution. Le dividende versé par NATUREX étant très faible, il n'a pas été retenu d'hypothèse le concernant.

Les différents plans de stock-options sont résumés dans le tableau suivant :

	Plan n°10	Plan n°11	Plan n°12	Plan n°13	Plan n°14
Date d'assemblée	14/06/2006	30/06/2007	30/06/2008	30/06/2009	30/06/2010
Date du conseil d'administration	27/03/2007	25/03/2008	13/03/2009	26/04/2010	15/04/2011
Type d'option	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Point de départ d'exercice des options	27/03/2010	25/03/2011	13/03/2012	26/04/2013	15/04/2014
Date d'expiration	27/03/2012	25/03/2014	13/03/2015	26/04/2015	15/04/2016
Prix de souscription ou d'achat	49,65	27,54	24,00	30,12	45,33
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'évaluation	49,65	23,85	20,89	30,12	45,58
Taux sans risque	4,0%	2,5%	2,2%	1,0%	2,1%
Volatilité	17,5%	33,6%	22,0%	17,0%	22,8%
Nombre total d'options attribuées :	23 929	47 362	53 650	52 150	57 094
<i>dont les mandataires sociaux</i>	<i>13 000</i>	<i>33 000</i>	<i>33 000</i>	<i>26 000</i>	<i>26 000</i>
<i>dont les salariés</i>	<i>10 929</i>	<i>14 362</i>	<i>20 650</i>	<i>26 150</i>	<i>31 094</i>
<i>dont 10 salariés ayant reçu les plus importantes enveloppes</i>	<i>4 560</i>	<i>5 600</i>	<i>10 500</i>	<i>12 200</i>	<i>12 000</i>
Nombre d'actions exercées ou annulées au 31/12/2011	4 169	4 610	2 942	3 274	1 092
Nombre d'actions exercées sur la période	5 496	132	-	-	-
Nombre d'actions annulées sur la période	14 264	362	724	1 292	1 951
Options de souscription ou d'achat restantes	0	42 258	49 984	47 584	54 051

NOTE 18 CHARGES EXTERNES ET FRAIS DE DEVELOPPEMENT

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Achats non stockés	11 083	8 732
Sous-traitance	1 408	1 795
Locations	2 682	2 110
Entretien	2 356	2 412
Assurances	1 150	1 024
Honoraires	4 143	3 704
Publicité, foires, expositions	988	859
Frais de transports	7 177	6 463
Déplacements	2 801	2 411
Télécommunications	745	627
Divers	734	1 030
Total	35 267	31 167

La majeure partie des frais de développement ne répond pas aux critères d'immobilisations visés par la norme IAS 38, notamment en matière de débouchés commerciaux. Ces frais sont inscrits en charge pour un montant de 2,5 millions d'euros au titre du premier semestre 2012.

Cependant, au cours de l'exercice, des coûts correspondants à des projets ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ont été activés.

Les projets concernent les sociétés italienne et espagnole.

Le projet italien porte sur l'obtention et la mise en conformité d'ASMF (Active Substance Master File) permettant de répondre à la réglementation européenne sur les médicaments à base de plantes et qui permettra à NATUREX S.p.A. de continuer à commercialiser certains produits sur ce marché et de compléter sa gamme d'extraits accrédités pharmacie. Les frais liés à ce projet engagés au cours de la période et immobilisés s'élèvent à 213 milliers d'euros.

Le projet espagnol SENIFOOD est un projet approuvé par le Ministère des Sciences et de l'Innovation espagnol. Ce projet a pour but de définir des gammes spécialement élaborées pour les personnes âgées en vue de leur proposer une alimentation adaptée. Les frais liés à ce projet engagés au cours de la période et immobilisés s'élèvent à 256 milliers d'euros.

NOTE 19 AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES COURANTES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Autres charges	1 031	192
Pertes de valeurs sur actifs circulants	586	653
Provisions	-	-
Cessions d'immobilisations	1 556	32
Provision s/ actif disponible à la vente	-	-
Total	3 173	878

NOTE 20 AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES NON COURANTES

Les autres charges non courantes se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012
Augmentations de périmètre	1 169
Restructurations	545
Autres charges opérationnelles non courantes	1 714
Autres produits opérationnels non courants	-

Les dépenses liées aux croissances externes correspondent principalement aux frais d'acquisition de PEKTOWIN pour 472 milliers d'euros et des sociétés VALENTINE pour 289 milliers d'euros.

Les charges de restructuration correspondent principalement aux réorganisations dans le cadre de l'intégration des sociétés BURGUNDY pour 311 milliers d'euros.

NOTE 21 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

21.1 Coût de l'endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Produits financiers	129	138
Intérêts et charges assimilés	-2 482	-2 938
Coût de l'endettement financier net	-2 353	-2 800

21.2 Autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Pertes de change	-4 355	-8
Gains de change	3 777	921
Autres produits et charges financiers	-578	913

NOTE 22 IMPOT SUR LES BENEFICES

Ventilation des impôts différés et exigibles du compte de résultat

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Impôt exigible	5 015	3 274
Impôt différé	(805)	1 134
Total impôts	4 211	4 408

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et théorique

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net	9 028	9 735
Impôt comptabilisé	(4 211)	(4 408)
Résultat net avant IS	13 239	14 143
Impôt théorique	4 413	4 714
Impact des taux d'imposition locaux	(310)	(721)
Impact des déficits fiscaux non activés antérieurement	(306)	
Impact des différences permanentes	413	415
Impôt comptabilisé	4 211	4 408

Le taux d'imposition du Groupe sur la période est de 31,8% contre 31,2% 1^{er} semestre 2011.

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2012		31/12/2011	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Provisions IAS 19	368	-	292	-
Immobilisations incorporelles	176	(3 971)	37	(3 605)
Immobilisations corporelles	963	(6 682)	963	(6 884)
Provisions et autres dettes	2 886	-	1 656	-
Déficits reportables	812	-	477	-
Autres différences temporelles	314	(3 696)	538	(3 156)
Instruments financiers	902	56	991	(241)
Actifs (Passifs) d'impôts	6 422	(14 294)	4 956	(13 885)
Compensation	(2 429)	2 429	(2 476)	2 476
Actifs (Passifs) d'impôts nets	3 993	(11 865)	2 480	(11 409)

NOTE 23 GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité.

23.1 Gestion du capital

Actions ordinaires et actions de préférences

Au 30 juin 2012, le capital social est composé de 7 711 208 actions contre 7 705 580 au 31 décembre 2011, toutes ayant une valeur nominale de 1,50€.

Cette augmentation correspond à la levée de stock-options.

Au 30 juin 2012, ces actions comprennent 757 308 actions privées du droit de vote.

Elles avaient été émises en rémunération de l'opération d'acquisition du 30 décembre 2009 et recouvreront le droit de vote dès lors qu'elles seront cédées à des tiers au Groupe Natraceutical.

Toutes les actions émises ont été entièrement libérées.

Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes lorsqu'ils sont décidés, et bénéficient d'un droit de vote par action aux assemblées générales.

Les porteurs d'actions préférentielles ont également droit à des dividendes lorsqu'ils sont décidés, mais ne bénéficient pas d'un droit de vote par action aux assemblées générales.

Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de change issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger et de la conversion des passifs désignés comme des investissements de la société dans une filiale étrangère.

Actions propres

La réserve relative aux actions propres comprend le coût des actions de la société détenues par le Groupe. Au 30 juin 2012, le Groupe détient 12 028 actions de la société via le contrat de liquidité géré par un prestataire indépendant.

23.2 Résultat dilué par action

	30/06/2012	30/06/2011
Résultat part du Groupe (en milliers d'euros)	9 012	9 735
Nombre d'actions moyen composant le capital	7 708 328	6 410 931
Résultat par action	1,1692	1,5186
Nombre d'options restant à exercer	193 877	221 988
Résultat dilué par action	1,1405	1,4677

Au titre de l'exercice 2011, l'assemblée générale a approuvé le versement d'un dividende d'un montant de 0,10 euros par action en offrant le choix aux actionnaires de se voir verser tout ou partie du dividende en numéraire ou sous forme d'actions avec une décote de 10% par rapport au cours de référence de l'action.

En 2011, le dividende versé au titre de l'exercice 2010 était de 0,10 euros par action.

NOTE 24 PARTIES LIEES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

24.1 Parties liées

La rémunération brute globale des organes de direction est de 990 milliers d'euros au premier semestre 2012 contre 980 milliers d'euros au premier semestre 2011. Ces montants incluent rémunérations, avantages en nature et valorisations des stock-options attribués au cours de l'exercice. Elle est versée par NATUREX Inc (827 milliers d'euros) et NATUREX SA (163 milliers d'euros). Les membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun avantage à long terme.

Concernant la société SGD, détentrice de 21,00% du capital et 22,63% des droits de vote de la Société, une nature de transaction a eu lieu : 31 milliers d'euros versés par NATUREX SA en rémunération du compte courant présentant à la clôture de l'exercice un solde de 1 519 milliers d'euros.

Au 30 août 2012, à la date de dépôt du présent document, la société SGD détient 21,02% du capital et 22,63% des droits de vote.

24.2 Engagements hors bilan

Engagements reçus	30/06/2012	31/12/2011
<i>En milliers d'euros</i>		
Engagements liés au financement du groupe		
Lignes de crédit	52 385	39 910
Engagements liés à l'activité du groupe		
Caution relative aux alcools transportés	Illimitée	Illimitée
Engagements donnés		
<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012	31/12/2011
Engagements liés au financement du groupe		
Garanties des engagements des filiales	5 859	6 453
Nantissement des titres et/ou fonds de commerce dans le cadre de la convention de crédit structuré	107 733	98 957
Nantissement de fonds de commerce et hypothèques immobilières dans le cadre d'emprunts souscrits par les sociétés avant leur intégration au sein du groupe	1 291	850
Engagements liés à l'activité du groupe		
Caution au profit des douanes	977	1 077
Caution au profit de fournisseurs	1 048	31
Caution dans le cadre des projets de recherche et développement	240	-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société NATUREX S.A, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 30 août 2012

Avignon, le 30 août 2012

KPMG S.A

AREs X.PERT AUDIT

Jean Gatinaud
Associé

Laurent Peyre
Associé